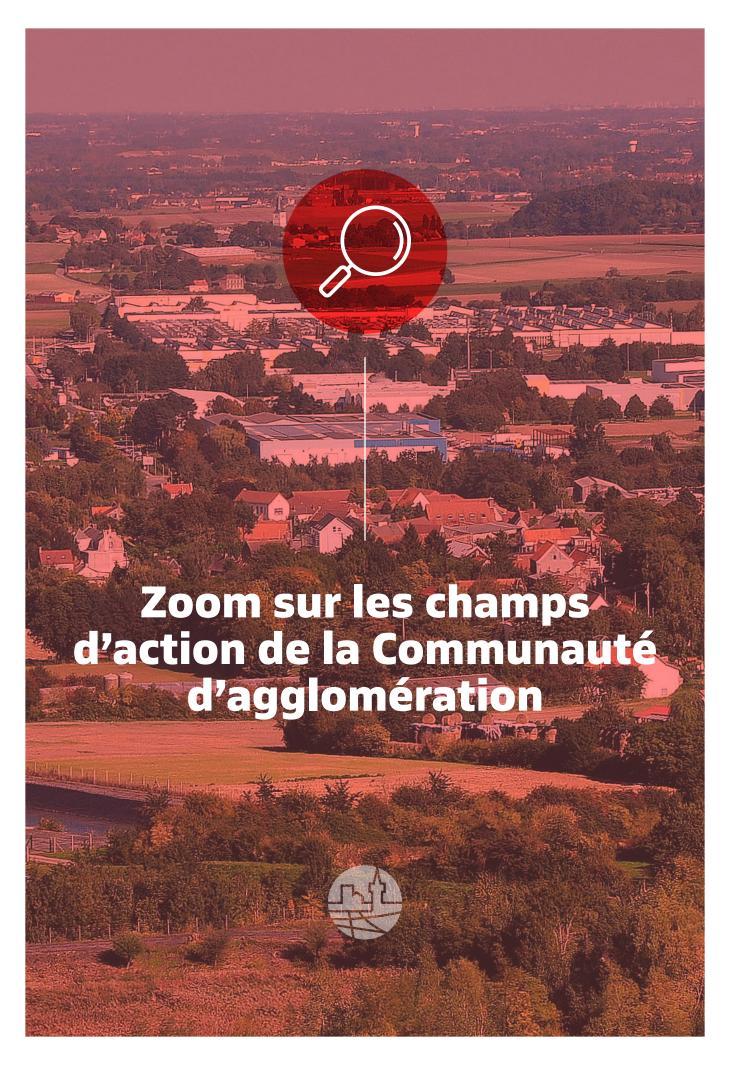


	os somnátorsos			
d L	es compétences e la Communauté d'agglomération e territoire et les équipements ommunautaires	04 06		
	Développer l'économie et soutenir l'emploi e dynamisme économique e développement industriel et technologique e soutien à la création d'entreprises t d'activités	08 09 09	Favoriser la cohésion sociale La Charte handicap La Politique de la ville et l'Accès au droit Santé et action sociale	35 36 37 38
M :	Mménager le territoire es grandes opérations d'aménagement es partenariats et financements extérieurs	13 14 14	Découvrir et promouvoir l'agglomération La communication L'office de tourisme intercommunal	39 40 42
	des travaux aux quatre coins du territoire aménagement et développement rural drbanisme et mobilité dabitat archéologie e système d'information géographique	15 16 17 18 19 19	Ressources et fonctionnement Les ressources humaines Audit, ressources financières et fiscales Finances et comptabilité	43 44 44 44
E R	Agir pour l'environnement collecte et traitement des déchets ménagers déduction des déchets à la source on cadre de vie préservé et valorisé collan Climat air-énergie territorial 2020-2026 de gestion optimisée de l'eau	20 21 21 23 24 26	Administration générale et services juridiques Moyens généraux Conseil de développement Retour sur l'année 2019	47 48
	a gestion des milieux aquatiques et des risques Offrir des services au quotidien ulture port	28 29 31		
e F	ervices mutualisés : le RAM t l'Espace jeunesse ourrière-refuge Inités territoriales de sapeurs-pompiers	34 34 34		





On trouvera ci-dessous la liste des compétences exercées au 31 décembre 2019 par la Communauté d'agglomération.

Compétences obligatoires

Développement économique :

- Actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- > Promotion du tourisme.

Équilibre social de l'habitat :

- > Programme local de l'habitat
- > Politique du logement
- > Actions et aides financières en faveur du logement social
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique d'équilibre social de l'habitat
- > Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- › Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Assainissement des eaux usées

Gestion des eaux pluviales urbaines

Politique de la ville :

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- > Programmes d'actions définis dans le Contrat de ville.

Aménagement de l'espace :

- > Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire
- > Organisation de la mobilité.

Accueil des gens du voyage :

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences supplémentaires

- Construction, aménagement, entretien et gestion de l'équipement d'accueil des animaux (fourrière-refuge)
- > Développement et recherche universitaires
- > Actions en faveur du développement touristique
- Corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires et contingent SDIS
- Actions d'aménagement et de développement rural communautaire
- Aménagement numérique du territoire (schéma directeur de développement des TIC, actions de soutien); installation et/ ou exploitation des infrastructures très haut débit pour les zones d'activités économiques communautaires / Réseaux et services locaux de communications électroniques – Participation au déploiement de la Fibre dans les zones d'initiative publiques
- Actions d'aménagement et de développement culturel et sportif
- Établissement et suivi du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- > Diagnostics et fouilles archéologiques
- > Trame verte et bleue (animation d'une politique globale de préservation et développement, actions de sensibilisation...)
- Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la Haute-Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances
- > Infrastructures de charge pour véhicules électriques
- Études générales d'urbanisme et d'aménagement communautaire
- > Opérations d'aménagement
- Contrat local de santé
- Jeunesse (définition d'une stratégie d'agglomération, élaboration et suivi d'un schéma des services)
- > Construction et exploitation d'un réseau de chaleur.

Les compétences supplémentaires mutualisées :

- › Point d'information jeunesse et service d'animation jeunesse
- > Relais d'assistantes maternelles
- > Instruction des autorisations d'occupation des sols
- Actions d'entretien, d'aménagement et de développement du cadre de vie (prestations techniques telles que voiries, espaces verts, éclairage public...)
- Aide et soutien technique aux communes adhérentes (bureau d'études)
- Services de transport et déplacements en lien avec les compétences.

Les compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement
- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- > Action sociale d'intérêt communautaire.





Le territoire et les équipements communautaires

villes-centres:

Béthune et Bruay-La-Buissière

communes

de moins de 2000 habitants

des communes (en 2019)



Camblain-Châtelain

Ourton

Beugin

La Comté





Quelles que soient la nature et la taille d'un projet ou d'une entreprise, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est là pour les accompagner.

Le dynamisme économique

Les ZAE (Zones d'activités économiques)

L'aménagement du Parc Futura (Béthune, Beuvry et Verquigneul) a été finalisé et le Parc d'activités inauguré. De nouveaux programmes d'aménagement ont été initiés, en particulier au niveau de la ZI (Zone industrielle) n° 1 à Nœux/Labourse, ou au niveau de la ZI de Ruitz.

La relation aux entreprises implantées sur ces zones s'est poursuivie à travers différentes réunions d'information, notamment autour du BHNS (Bus à haut niveau de service) ou des travaux de la Communauté d'agglomération (Futura, ZI n° 1).

À la suite de la reprise de plusieurs zones d'activités par la collectivité, un panorama de la signalétique sur les ZAE a été dressé, les travaux à engager ont été identifiés, planifiés, et en partie réalisés. Le guide de la ZI de Ruitz a été mis à jour et une carte économique reprenant l'ensemble des zones d'activités sur le territoire a été éditée.

L'offre immobilière et les projets d'implantation

Fin 2019, les 16 bâtiments économiques destinés à l'accueil et au développement d'activités hébergent 52 entreprises. Cela représente 465 emplois, chiffre en légère hausse par rapport à 2018 et qui confirme la vocation première de ces outils proposés par l'Agglomération, à savoir accompagner l'essor des entreprises avec des solutions adaptées. Il reste 2 bureaux et 2 ateliers inoccupés, notamment sur les secteurs de Mazinghem/Isbergues.



générés par les 52 entreprises accueillies dans les 16 bâtiments économiques de l'Agglo. Concernant l'entretien des bâtiments, l'Agglomération a procédé à la réfection complète de la toiture de la pépinière Cesame à Vendin-lès-Béthune, qui abrite 10 bureaux et 10 ateliers.

Afin de valoriser l'offre disponible sur le territoire auprès d'investisseurs potentiels, la Communauté d'agglomération a participé en 2019 aux salons SITL Europe (Transport et logistique) et SIMI (immobilier d'entreprise). Les relations avec Nord France Invest (agence de promotion de la Région à l'international) se sont une nouvelle fois particulièrement développées.

Sur les 25 projets suivis fin décembre 2018 par les services communautaires, 7 ont abouti en 2019 : implantations de Vasseur sur la ZI de Ruitz ; VV garage, Artois Macadam et Artois Formation au Parc du pilastre à Vendin ; Insav au Parc Actigreen à Barlin ; Actif TP et Valembois au Parc du moulin à Beuvry. Les bâtiments de VV garage et Artois formation ont été livrés en 2019, les autres le sont en 2020.

Fin 2019, 31 projets d'implantation ou d'extension actifs étaient en cours, avec notamment des rachats de bâtiments appartenant à l'Agglomération qui confirment la volonté des chefs d'entreprise de rester sur le territoire. Des projets de développement ou de relocalisation conséquents devraient aboutir en 2020. Le quai fluvial de Guarbecque a permis le transit de 139 000 tonnes de marchandises, contre 154 000 t en 2018.

Le développement industriel et technologique

L'appui aux projets des industriels

Dans le cadre de la convention passée entre la collectivité et la Région sur les aides aux entreprises, SNEF (Béthune), HDF Emballages (Labourse), Delabre (Saint-Venant) et Verrier (Ruitz) ont bénéficié d'aides financières visant à soutenir leur projet de développement industriel. La collectivité a aussi été associée au plan de revitalisation de l'entreprise ITM à Bruay-La-Buissière qui s'est arrêté en 2019. Au total, 17 entreprises du territoire en ont bénéficié, avec 80 emplois en CDI et CDD + 12 mois et 2 contrats de professionnalisation créés. Courant 2019, un nouveau plan de revitalisation a été présenté, à l'échelle du département, à la suite de la fermeture de Carrefour. Des entreprises de l'agglomération ont été proposées pour en bénéficier.



Un inventaire de l'offre de services disponible à destination des entreprises prend corps au travers d'un Comité partenarial de l'industrie qui vise à fédérer les partenaires dans l'appui au développement des projets industriels sur le territoire.

Les relations écoles/entreprises



4 manifestations organisées en 2019 – en particulier dans le cadre de la Semaine de l'Industrie et de la Fête de la Science – ont rassemblé plus de **1 500 participants.** Parmi celles-ci, on peut citer la 4° édition de Cap vers l'industrie, portée par le Club écoles-entreprises du territoire avec le soutien de la Communauté d'agglomération et d'autres partenaires, a sensibilisé au monde de l'industrie 1 000 collégiens de 4° venus de 12 collèges. 300 de ces jeunes ont bénéficié d'une visite d'entreprise.

Territoire d'industrie

La Communauté d'agglomération fait partie depuis novembre 2018 des 146 Territoires d'industrie français. Le programme s'est mis en place progressivement au cours de l'année 2019. Un binôme élu-industriel a été désigné : il se compose du vice-président au développement économique de la Communauté d'agglomération, et de Francis Kopp, directeur de l'entreprise Lenze de Ruitz, unique site « Vitrine de l'industrie du futur » du Pas-de-Calais. De mars à début juillet, une phase de concertation des partenaires et industriels a porté sur les axes recruter, innover, attirer et simplifier. 18 actions réparties en 6 chantiers ont été définies, dont le lancement de la page LinkedIn « Territoire d'industrie Béthune-Bruay », le chantier « industrie du futur » avec un club d'entreprises spécifique, ou le développement de plateformes technologiques.

2 500 emplois en perspective

2019 s'est achevée avec la perspective d'accueillir à Douvrin, sur l'emprise du site de la Française de Mécanique, le projet Automative Cells Compagny, consistant en l'implantation d'une unité de production de batteries nouvelle génération. Ce partenariat entre les groupes PSA et Total/SAFT impliquerait la création potentielle de 2 500 emplois directs. Un engagement entre la Région, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, celle de Lens-Liévin et le Siziaf (Syndicat intercommunal de la zone industrielle Artois-Flandres), permettant la mobilisation de 121 millions d'euros de subventions pour l'accueil du projet sur le territoire, a été formalisé auprès de l'État et de PSA.

Développement universitaire et technologique

Le développement de la phase 2 du **projet de centre électrique** du Critt M2A a suivi son cours. Les travaux ont démarré en 2018 et la première phase du projet (électrification du turbo) a été livrée le 1^{er} juillet 2018. Le pôle batterie, constituant la deuxième tranche, a été livré en octobre. Réception finale en 2020. Le Critt M2A et le Crepim développent leurs activités et ont donc besoin d'espaces supplémentaires.

La Communauté d'agglomération a engagé une étude dans le cadre du plan de revitalisation de l'entreprise ITM afin d'envisager la possibilité d'accueillir de nouvelles activités du Critt M2A et du Crepim, ainsi qu'un centre de ressources industrielles de type fablab. Résultat :

l'déal serait d'accueillir sur la friche deux utilisateurs (Critt M2A et Fablab).

Dans le domaine des **Travaux publics**, la collectivité a accueilli le 2° forum de l'alternance, de l'emploi et de la formation professionnelle organisé par le Campus des Métiers et des qualifications (35 exposants, 800 visiteurs). La première commission innovation dans les TP (mai 2019) a abouti à la mise en place d'un groupe de travail avec les entreprises sur la thématique des déchets et la réalisation d'un forum de l'innovation, en novembre 2019, au lycée Jean-Bertin de Bruay-La-Buissière.

Les échanges avec les laboratoires de l'Université d'Artois se sont poursuivis autour des 2 partenariats de recherches mis en œuvre avec le Laboratoire Systèmes Électrotechniques et Environnement (LSEE - étude sur la recharge de véhicules électriques) et le Laboratoire de Génie Civil et Géo-Environnement (LGCGE - instrumentation réalisée dans le cadre de la rénovation de la pépinière Fleming à Béthune). Le partenariat avec le LSEE a notamment permis la réalisation du projet REVE, inauguré en octobre 2019 (lire en page 26). L'Agglomération accompagne le LSEE dans le projet Tech 3E (plateforme dédiée aux industriels sur la thématique de l'environnement et de l'efficacité énergétique).

En septembre 2019 est né le 4º laboratoire universitaire UTA (Unité transformations et agroressources). Spécialisé dans la chimie, il travaille sur les utilisations possibles de la biomasse végétale dans trois domaines d'application : les tensioactifs, les matériaux bioplastiques et biocomposites, et les molécules biologiques. L'Agglomération cofinance une thèse.





Le soutien à la création d'entreprises et d'activités

La politique locale du commerce sur le territoire, nouvelle compétence intercommunale

La mise en œuvre de la **stratégie d'urbanisme commercial** repose sur :

- la mise en place à l'échelle de l'Agglomération d'un observatoire des dynamiques commerciales (activités commerciales, locaux commerciaux, l'emploi dans le commerce, autres formes de vente, etc.);
- le schéma d'aménagement commercial de la Communauté d'agglomération qui organise les implantations commerciales sur le territoire a été adopté en décembre 2019 et sera décliné dans les documents d'urbanisme (Scot, PLUI);
- les élus communautaires pourront émettre un avis motivé en commission départementale d'aménagement commercial visant à faire appliquer sur le territoire les orientations qu'ils veulent donner au développement du commerce pour les prochaines années;
- une conférence annuelle du commerce permettra de partager avec tous les acteurs du territoire la politique locale du commerce, sa composition et son fonctionnement.

L'accompagnement à la restructuration des centres-villes et centres-bourgs repose sur :

 l'accompagnement des communes dans la définition de leurs polarités commerçantes;

- l'attribution aux communes de moins de 3 000 habitants et en Quartiers Politique Ville (QPV) de fonds de concours à vocation économique pouvant permettre d'accueillir des activités commerciales;
- des mesures fiscales incitatives en faveur des commerces de centreville (abattement de 15 % de la taxe foncière, exonérations de CFE, selon les cas);
- le déploiement de dispositifs de résorption de la vacance commerciale (mise en œuvre en 2019 de la taxe sur les friches commerciales, Mon commerc'en test[®], Ma boutique à l'essai[®]).

Le soutien à l'artisanat

Une convention pluriannuelle a été conclue en 2019 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat afin de concourir au maintien et au développement



En 2019, 105 entreprises artisanales ont été rencontrées pour établir un diagnostic de leur activité.

de l'artisanat dans les communes de moins de 3 000 habitants. En 2019, 105 entreprises artisanales ont été rencontrées pour établir un diagnostic de leur activité (essentiellement le secteur alimentaire), de leurs projets et besoins d'accompagnement. La convention se poursuivra en 2020, principalement sur les activités de service et, en 2021, sur les activités du bâtiment.

Proch'emploi

En 2019, grâce à ce dispositif qui collecte et traite les « offres cachées » des TPE-PME via un numéro vert, 177 offres d'emploi ont été diffusées, dont 64 % non connues des partenaires du territoire, soit 24 % de plus qu'en 2018. Sur 169 entretiens, on dénombre 87 mises à l'emploi, dont 40 en CDI (+ 63 %).

On compte 71 chef(fe)s de file métiers (dirigeants d'entreprises ou DRH ambassadeurs de la plateforme qui s'investissent pour l'emploi et la formation), dont 39 actifs (+ 6 par rapport à 2018). 5 circuits courts Proch'Emploi (réunions entre demandeurs d'emploi de moins de 30 ans et chefs d'entreprise) ont abouti à 12 mises en relation et/ou transmissions du CV et une mise à l'emploi.





L'aide aux TPE (Très petites entreprises)

En 2019, 51 entreprises de moins de 10 salariés implantées en milieu rural ou dans un quartier prioritaire de la ville (QPV) ont bénéficié de cette aide : 46 en création, 5 en développement ; 33 en milieu rural et 18 en QPV ; soit au total 300 103 € alloués et 122 emplois créés.

L'ESS (Économie sociale et solidaire)

En 2019, 47 porteurs de projet – en création ou développement d'activité – ont bénéficié d'un accompagnement, 18 d'une formation, et 26 structures d'un suivi personnalisé post-création d'activité.

6 des 7 dossiers prétendant à une aide financière ESS se sont partagé 82 599 euros avec, à la clé, la création de 14 emplois.

Osons nos talents XXL

Porté par le Pôle Métropolitain de l'Artois et organisé par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, avec l'appui du PLIE de l'arrondissement de Béthune et de la Maison de l'emploi de Lens Liévin - Hénin Carvin, cet événement phare, labellisé par Euralens dans le cadre d'Odyssée Euralens 2019, s'est tenu les 16 et 17 octobre 2019 à l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière.

120 exposants et 6 500 visiteurs ont mis l'accent sur l'emploi, la formation, l'entreprenariat et l'innovation.

L'occasion de découvrir les filières d'avenir, de rencontrer les professionnels de la création d'activités, les entrepreneurs et les talents locaux qui ont réussi, et de tester les métiers dans une dizaine de filières.

Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)

En 2019, avec 1 545 625 d'euros de budget et 13 salariés, le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) a notamment recruté en CDI 10 conducteurs receveurs pour le BHNS (Bus à haut niveau de service) ; géré des conventions avec les acteurs de l'emploi, PLIE et Mission Locale de l'Artois (pour plus d'un million d'euros); développé des clauses d'insertion sur le périmètre de l'agglomération (160 510 heures, soit 88 équivalents temps plein); participé à l'élaboration de la charte locale relative à l'insertion dans le cadre des projets de renouvellement urbain de l'Agglomération pour les quartiers du Mont-Liébaut à Béthune et du centre à Bruay-La-Buissière, cofinancés par l'ANRU dans le cadre du NPNRU; et participé aux différents groupes de travail concernant l'insertion dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.





Lancement de la plateforme emploi.bethunebruay.fr

En 2019, la Communauté d'agglomération a mis en place une plateforme dédiée aux offres d'emploi sur le territoire.

Ce moteur de recherche capitalise les offres de plus de **1 500** sites consacrés à l'emploi et permet aux demandeurs d'emploi une meilleure lisibilité de l'offre disponible sur le territoire.

14 960 annonces ont été
publiées (contre 12 395 en 2018).
Les secteurs les plus porteurs sont
ceux du bâtiment et des travaux
publics et de l'industrie avec
327 offres d'électriciens,
325 de techniciens de
maintenance, 289 de conducteurs
poids lourd, 279 de maçons,
274 de caristes. La moitié des
contrats proposés étaient des
CDI, 29 % de l'Intérim et 21 %
des CDD.





Habitat, mobilité, cadre de vie, en matière d'aménagement, la Communauté d'agglomération est sur tous les fronts, à la ville comme à la campagne.

Les grandes opérations d'aménagement

En 2019, les travaux de la phase 2 d'aménagement de **l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière**, autour de l'ancien site Plastic Omnium, ont été finalisés, avec le traitement paysager des espaces publics et la préparation d'un foncier commercialisable pour de l'activité économique, des services et des programmes résidentiels. La mission de Maîtrise d'œuvre sur le projet de reconversion de la friche Plastic Omnium en Pôle de Coopération Économique s'est poursuivie dans l'optique d'un lancement des travaux fin 2020.

Pour le site de la Fosse 1/1bis de Nœux-les-Mines, l'étude de programmation urbaine a abouti au scénario de sa transformation en lieu consacré à l'alimentation durable, à la santé et au bien-être. Les premiers partenariats d'intervention ont été formalisés : avec Nœux Environnement pour l'action les « îlots de la santé », et avec YNCREA (Université Catholique de Lille) pour un

accord de partenariat sur la recherche et l'expérimentation de différentes productions hors-sol.

Le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de sauvegarde des bâtiments classés a été élaboré.

À l'issue de l'étude de programmation pour le quartier de la gare d'Isbergues, le programme d'aménagement, le périmètre et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ont été validés. L'Établissement Public Foncier (EPF) poursuit le portage foncier du site Nitrochimie à Billy-Berclau au profit de la Communauté d'agglomération et a engagé les premiers travaux de requalification.

La zone d'activités Futura II (Béthune, Beuvry, Verquigneul), orientée vers les activités de la santé et du paramédical, dans l'environnement proche du centre hospitalier de Béthune-Beuvry, a été inaugurée. La phase de commercialisation est engagée.

À la suite de l'étude de faisabilité pour la requalification de la **Zone Industrielle n° 1** – rue Lavoisier sur les communes de **Nœux-les-Mines et Labourse,** la mission de maîtrise d'œuvre a été engagée fin 2019 dans l'objectif de lancer les travaux en 2020. Il en est de même pour l'extension de l'aménagement de la **Zone**

Industrielle de Ruitz. D'autres missions de maîtrise d'œuvre d'aménagement des zones d'activités économiques ont également été engagées ou préparées (extension de la ZAE de Mazinghem, viabilisation d'un parcellaire sur la Zone de la Clarence à Divion...).

Trois cités minières, à Bruay-La-Buissière et Houdain-Haillicourt, bénéficient d'études menées par l'Agglomération dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). L'objectif est d'accompagner la rénovation thermique des logements en améliorant le cadre de vie et l'attractivité des cités. Dans une seconde phase, d'autres cités vont bénéficier de ce type d'études dites « intégrées ».

Les partenariats et financements extérieurs

La Communauté d'agglomération engagée pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM)

Ce dispositif majeur vise la restructuration urbaine, économique et sociale du Bassin Minier. Il a permis d'engager en 2019 des travaux à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, concernant notamment la mise en œuvre d'un Programme Partenarial d'Aménagement et la création d'une Agence de développement afin de renforcer l'accompagnement des opérations d'aménagement et la dynamique de développement territorial.

La rénovation de l'habitat minier a connu dans ce cadre ses premières concrétisations en 2019. En dehors de ce volet « habitat », les engagements financiers de l'État restent limités aux enveloppes Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et Fonds national d'aménagement du territoire (FNADT), constantes alors que les demandes des collectivités augmentent.

Les dispositifs partenariaux

L'Agglomération s'implique dans les travaux et démarches partenariales menés au sein du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et dans le cadre d'Euralens sur des sujets divers : la Chaîne des Parcs, la transition énergétique, l'habitat, la promotion touristique et la culture (avec en 2019 l'opération Odyssée en particulier).

Le travail partenarial avec l'AULA a permis de mobiliser l'agence sur de nombreux



sujets en appui des dispositifs et politiques de droit commun de la CABBALR. La collaboration se poursuit avec la Mission Bassin Minier, notamment sur la gestion des biens Unesco au travers du Comité Local de suivi et pour les sports de pleine nature.

La convention cadre avec l'EPF arrive à son terme avec une cinquantaine d'opérations concernées et près de 23 millions d'euros mobilisés sur le territoire durant les 10 dernières années.

Après la dissolution de l'association Aire Métropolitaine de Lille, une nouvelle forme de partenariat s'initie entre la Métropole européenne de Lille, le PMA et les trois agglomérations qui le composent. De nombreux sujets communs (mobilités, trame verte et bleue, etc.) nécessitent des collaborations à cette échelle

Action Cœur de ville

Au titre du dispositif Cœur de Ville. l'Agglomération a poursuivi la coordination du programme de Béthune-Bruay, qui vise la redynamisation des centresvilles. La phase dite d'initialisation s'achève et laisse place au déploiement du programme. La collaboration avec les services des deux communes s'est renforcée. La dimension transversale du programme a permis aux outils et dispositifs portés par la CABBALR, comme les OPAH-RU et la politique locale du commerce, d'investir progressivement les sujets habitat et commerce et d'apporter une réelle plus-value sur le plan des stratégies et de la cohérence territoriale. Ce dispositif a généré de nouveaux partenariats (CDC-Banques des Territoires, l'EPARECA, Action Logement).

La recherche de financements

Pour les opérations d'investissement de l'Agglomération, outre l'État avec la DSIL et le FNADT, de nombreuses sources de financement sont recherchées auprès des partenaires de l'Agglomération, comme le Département ou la Région (PRADET notamment), mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations, avec laquelle une convention a été signée. Les demandes de versements de fonds européens FEDER se poursuivent, entre autres pour la création du centre électrique du CRITT M2A (3,2 millions d'euros, lire aussi en page 10) et le programme Interreg « Eurocyclo » en faveur des aménagements fluvestres avec un financement attendu de 260 000 euros. De nouvelles demandes sont déposées et l'aménagement du parking Nord du Pôle d'échanges multimodal de Béthune a été retenu en tant qu'opération éligible au FEDER.



Des travaux aux quatre coins du territoire

Les Zones d'activité économiques (ZAE), opérations d'intérêt communautaire

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public des 40 ZAE de la Communauté d'agglomération, 7 ont fait l'objet d'une intervention en 2019 pour 600 000 euros HT (subventionné à 40 %). À la **pépinière de Vendin-lès-Béthune**, le remplacement de la couverture des ateliers a coûté 180 000 euros HT.

Concernant la **zone de Ruitz**, les études de maîtrise d'œuvre ont débuté en 2019. Les travaux futurs consisteront notamment en l'extension de voirie dans le prolongement de la rue des Hallots en vue de l'implantation d'une nouvelle station d'épuration, et en la requalification de l'ancien site occupé par les services de la collecte des déchets.

À l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière, 2019 a marqué la fin des travaux de viabilisation avec notamment la requalification de la rue Leroy et les aménagements du BHNS (Bus à haut niveau de service). Les travaux de réhabilitation de la maison du projet, terminés fin 2019, ont permis d'accueillir le restaurant « L'inédit ». En 2019, les études sur le reste du bâti, « Halle PO », conduisent à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises pour transformer l'ensemble en un Pôle de Coopération Économique accueillant notamment des activités de services et des espaces de co-working.

Parkings et voirie

En 2019, l'entretien des voiries et parkings communautaires a coûté 400 000 euros HT, le remplacement et la pose de la signalétique dans les ZAE 110 000 euros HT.

Dans le cadre du projet de création d'un pôle d'échanges à proximité de la halte TER à Vis-à-Marles, à **Marles-les-Mines**, des études d'aménagement et de faisabilité ont été menées. Le projet prévoit 32 emplacements dont 4 PMR couplés à un arrêt de bus. Une réflexion est aussi menée en partenariat avec la Région sur la réfection et la mise aux normes du quai RFF (Réseau ferré de France). Coût estimé: 2,2 millions d'euros, dont 1 million pour la mise aux normes du quai, projet dans l'attente des travaux de mise aux normes de la ligne SNCF Étaples/Pernes.

Au niveau des **parkings TER à Béthune**, 2 parkings de 250 et 460 places sont en projet.

Au **parking TER de Douvrin,** le programme de l'opération et son enveloppe financière ont été adoptés. Travaux prévus en 2021.

Bâtiments et équipements communautaires

À l'antenne de Lillers, la création de bureaux en 2019 a permis d'accueillir une partie de la direction de l'Assainissement. À l'Hôtel communautaire de Béthune, la dernière phase d'extension du bâtiment a été entreprise dans la partie jusque-là occupée par Pas-de-Calais Habitat. Des études de faisabilité concernant le réaménagement du hall d'accueil et le remplacement de l'ascenseur panoramique ont été présentées fin 2019.

Côté piscines, le projet d'un nouvel équipement à Bruay-La-Buissière a vu le concours de maîtrise d'œuvre être lancé fin 2019. En parallèle, diagnostics et programmes de travaux dans toutes les piscines du territoire ont été engagés. À la Chartreuse de Gosnay, où des travaux sont nécessaires à la suite d'un incendie volontaire, les études ont été adaptées et le dossier de consultation des entreprises revu.



À Loisinord à Nœux-les-Mines, une aire de jeux pour enfants a été aménagée pour 45 000 euros HT, la façade de la capitainerie a été ravalée pour 70 000 euros HT, et l'étude liée aux problèmes de qualité et de quantité d'eau du lac a été lancée pour 40 000 euros HT.

L'aire d'accueil des gens du voyage de Nœux-les-Mines a été requalifiée pour 160 000 euros HT.

Dans les **déchetteries**, les quais ont été mis en conformité pour 70 000 euros HT.





Aménagement et développement rural

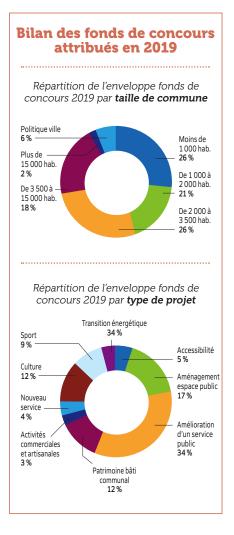
Accompagner les communes et porteurs de projet

Sur les 3,6 millions d'euros de fonds de concours attribués par la Communauté d'agglomération en 2019, plus de 2,5 millions d'euros l'ont été pour accompagner les projets d'aménagement et d'équipement de 31 communes de moins de 3 500 habitants.

Deux études de faisabilité d'aménagement et développement ont été finalisées à Allouagne et Calonne-sur-la-Lys ; une autre a été lancée à Witternesse, Quernes, Liettres, Linghem et Rombly afin d'étudier la faisabilité d'un équipement de type RPC « Regroupement pédagogique concentré » (SIVU de la Lacquette) avec plusieurs solutions d'implantation.

Dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER, actif sur les 35 communes de la Lys Romane pour la période 2018-2023, 283 374 euros pour 14 projets ont été programmés en 2019 par le Groupe d'Action Local composé d'acteurs publics et privés du territoire. Au total, 1 230 000 euros de crédits européens sont réservés pour des projets de création ou de développement

d'activités et d'emplois, de transition énergétique et de mise en valeur des ressources naturelles et culturelles.





Agriculture durable et alimentation

En 2019, le **Programme Alimentaire Territorial (PAT)** a été validé. Une charte pour sa mise en œuvre sur la période 2019-2025 a été signée par une vingtaine d'acteurs du système alimentaire local et régional. Les premières actions ont été entreprises (groupes de travail sur la restauration collective et l'alimentation durable) et une demande de labellisation auprès du Ministère a été déposée.

La Communauté d'agglomération a renouvelé les partenariats en 2019 avec la Chambre d'Agriculture et les associations A Pro Bio et Le Savoir Vert pour la promotion des activités agricoles auprès du grand public (Fermes en fêtes, 97 visites de fermes pour des écoliers), pour le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective, pour le développement des circuits courts et pour des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Ces partenariats s'appuient désormais sur le PAT.

La Communauté d'agglomération a subventionné 3 manifestations de promotion d'une production agricole ancrée localement (fête de l'endive à Haisnes, foire à l'Ail de Locon et Poireaux Folies de Verquin), et a organisé à Mazinghem la 6e édition de fête de la pomme. Le soutien à la campagne de pressage de pommes proposée par l'association Gonnehem en fête aux habitants propriétaires d'un verger sur la Lys Romane a été renouvelé en 2019 (plus de 20 tonnes de pommes transformées pour l'autoconsommation des habitants).

Randonnée pédestre, itinéraires cyclotouristiques, tourisme

Afin de promouvoir les sentiers de randonnée pédestre labellisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), une seconde série de 15 randofiches a été éditée en 2019 dans le cadre d'un travail partenarial avec l'Office de Tourisme de Béthune-Bruay. 15 sentiers pédestres ont bénéficié d'un renouvellement de labellisation FFRP. L'Agglomération a validé la proposition du Département d'intégrer les sentiers de marche nordique situés à Burbure, Mont-Bernenchon et au parc d'Olhain dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR).

La première phase des travaux d'aménagement fluvestre sur le canal d'Aire à La Bassée, entre Billy-Berclau et Hinges, a abouti. Cette voie cyclable, ponctuée d'espaces paysagers et de connexions avec les 12 communes traversées, sera poursuivie sur le tronçon Mont-Bernenchon/Isbergues.

L'aménagement du réseau cyclotouristique à points nœuds « Vallée de la Lys-Monts de Flandre » a été inauguré. Il permet aux cyclotouristes d'accéder à près de 800 km de voies balisées réparties entre le Pas-de-Calais et le Nord. Il est connecté à l'aménagement fluvestre du Canal d'Aire à La Bassée. En 2019, 61 réservations ont été enregistrées dans les 2 écolodges de la Lys à Mont-Bernenchon.

Urbanisme et mobilité

Urbanisme

Instruction des Autorisations du droit des sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols, utilisé par 76 communes et réparti sur trois pôles (Nœux-les-Mines, Lillers et Isbergues), a géré 5 000 actes en 2019.

Planification – Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Le service planification gère 2 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (ex-2 Cantons et ex-Artois-Flandres), et 73 PLU ou cartes communales. S'ajoutent des règlements de la publicité (Beuvry et Bruay-La-Buissière) et 4 Sites patrimoniaux remarquables (SPR, ex-ZPPAUP et ex-Avap). En 2019, le service a réalisé 11 révisions générales et 22 ajustements. 3 révisions générales et 18 procédures d'ajustement sont en cours. 9 procédures ont été abandonnées.

Les travaux préparatoires au lancement du PLU intercommunal à l'échelle des 100 communes se sont poursuivis. Le Conseil communautaire a validé à l'unanimité la charte de gouvernance et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Planification - Schéma de Cohérence Territoriale

L'année 2019 a été consacrée à un travail technique d'écriture de l'État Initial de l'Environnement et du diagnostic du territoire, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Le marché d'étude de l'évaluation environnementale a été établi.

Droit de Préemption Urbain (DPU)

L'Agglomération, détentrice du Droit de Préemption Urbain, a en charge l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), la gestion du DPU et l'exercice éventuel des préemptions. Près de 4 700 DIA ont été instruites en 2019, 7 délégations ponctuelles octroyées à des communes pour des biens précis, 7 délégations octroyées à des tiers (EPF, etc.), et 3 préemptions exercées pour le compte de l'Agglomération.

Un travail de mise à jour du DPU a abouti à la prise de 6 délibérations spécifiques. Le service est également engagé dans la démarche de dématérialisation des DIA.



Mobilités

Le chantier majeur a été celui du BHNS (Bus à haut niveau de service) du Syndicat Mixte des Transports, pour lequel un travail d'accompagnement continu a été assuré. L'année 2019 a été marquée par la mise en service des deux lignes sur le territoire de l'Agglomération (dont une à hydrogène). Les conditions de réception finale des travaux et la gestion future des équipements doivent encore être précisées.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques s'est poursuivi avec l'achat de la deuxième série de bornes et le début des poses sur sites. Les études avec Enedis et la FDE62 sur les conditions d'implantation ont été finalisées; les marchés pour la réalisation des deux projets innovants au quartier des Alouettes à Bruay et sur la zone Actipolis à Fouquières lancés.

En termes de **covoiturage**, après la mise en service des aires de Divion et de Labourse, l'aire de Barlin est en cours de finalisation sous maîtrise d'ouvrage du Département et subvention de l'Agglomération.

Pour les mobilités actives, l'Agglomération s'est engagée dans le financement des aménagements complémentaires destinés à assurer une continuité des modes doux le long de la ligne Bulle 2 du BHNS. Une analyse fine des conditions de circulation le long de cet axe a été menée afin de corriger les discontinuités du réseau.

Aménagement numérique

Compte tenu de l'intérêt majeur que constitue ce déploiement en termes d'attractivité du territoire, l'Agglomération accompagne Orange et SFR, qui installent la fibre optique sur l'ensemble de la « zone privée » du territoire (ex-Artois Comm). 2019 a été marquée par

la signature d'une convention d'accompagnement avec les deux opérateurs. Parallèlement, le Syndicat mixte La Fibre 59-62, movennant une participation financière de l'Agglomération, poursuit le déploiement sur la « zone publique » (ex-CAL et CCAF), avec parfois une légère avance sur le calendrier défini.

Habitat

Programme local de l'habitat (PLH)

Le PLH, qui répond aux enjeux forts du territoire que sont l'amélioration de l'habitat, la lutte contre le logement indigne, le renouvellement urbain, l'équilibre territorial et la diversification de l'offre de logements et du peuplement, a été définitivement approuvé par le Conseil communautaire en 2019 et rendu exécutoire.

Les aides à l'habitat privé

Aides à la pierre et amélioration de l'habitat

Les demandes de subvention du public éligible à l'Anah n'ont jamais été aussi importantes qu'en 2019.

Près de **1 200 dossiers de particuliers** ont été traités, pour un total de 6,7 millions d'euros d'aides Anah et 900 000 euros d'aides de l'Agglomération. Le territoire est reconnu nationalement parmi ceux où le dispositif de l'Anah fonctionne le mieux. Au titre des dispositifs Action Cœur de ville et Engagement pour le renouveau du Bassin minier (ERBM, lire aussi en page 14), 4 études pré-opérationnelles OPAH RU ont été lancées à Auchel, Béthune, Bruay-La-Buissière et Lillers. Il s'agit d'écrire un programme d'actions pour améliorer l'attractivité des quartiers, principalement en rénovant l'habitat.

Lutte contre l'habitat dégradé

La Communauté d'agglomération, en concertation avec les partenaires acteurs de la lutte contre l'habitat indigne (CAF, Département, DDTM, ARS) et ses communes membres, s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau protocole de lutte contre l'habitat indigne qui doit être signé en 2020.



du Permis de louer.

La CABBALR a décidé d'étendre l'expérience du **Permis de louer**, en appliquant le dispositif sur des secteurs délimités de 12 communes, incluant les 3 communes volontaires dès 2018. 4 500 logements sont concernés. La Communauté d'agglomération reçoit les demandes des propriétaires, procède à l'instruction et accorde ou pas l'autorisation de louer au regard de l'avis de la commune après visite du logement.

Le parc public

Le service communautaire instruit les aides à la construction et à la rénovation du parc public. En 2019, 213 logements répartis sur 11 communes ont été subventionnés sur 14 programmes. Le montant des crédits de l'État engagés par l'Agglomération s'élève à 621 442 euros. L'Agglomération a apporté 1 517 000 euros de fonds propres, notamment pour la rénovation d'immeubles au titre du nouveau programme de renouvellement urbain à Béthune.

Politique de peuplement et attribution de logements

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) fixe les orientations en matière d'attribution de logements, notamment dans les Quartiers politique de la Ville. En 2019, le Conseil communautaire a validé les orientations de la CIL avec l'avis favorable du Préfet. Ces orientations sont déclinées en objectifs



de mixité sociale et d'équilibre entre les secteurs à l'échelle de l'agglomération, notamment dans les quartiers prioritaires, dans une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). La CIA de la Communauté d'agglomération fixe 14 objectifs déclinés dans un programme d'actions.

L'Agglomération participe aux commissions d'attribution de logements des bailleurs sociaux, au titre du plan partenarial gestion de la demande de logement dont elle doit assurer l'animation et le suivi. L'Agglomération a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour le « logement d'abord », piloté par le Conseil départemental, et participe à la coordination du dispositif.

L'Agglomération a aussi mis en place, avec la Sous-préfecture et le Département, la commission des cas complexes d'attribution, rendue obligatoire par la loi ALUR.

Aires d'accueil des gens du voyage

La collectivité gère **6 aires d'accueil des gens du voyage :** Béthune, Bruay-La-Buissière, Isbergues, Lillers, Marles-les-Mines et Nœux-les-Mines. Cette dernière a été rénovée en 2019.

Des difficultés dans la gestion de l'aire de Bruay ont été déplorées avec des dégradations nécessitant sa fermeture provisoire pour travaux.

La consultation des entreprises pour les travaux sur l'aire d'Isbergues a été lancée.

L'État a pris la décision de se substituer à l'Agglomération dans la recherche du lieu d'implantation et la réalisation de l'aire de grands passages.

Archéologie

Archéologie préventive

En 2019, **11 diagnostics ont été réalisés et 7 rapports rendus.** La majorité concerne des projets privés à Auchy-les-Mines, Bruay-La-Buissière, Fouquereuil (lotissements), Lillers (méthanisation et lotissement), Nœux-les-Mines (lotissement), Norrent-Fontes (éoliennes), pour un seul projet communal (Auchy-les-Mines) et trois interventions pour des projets communautaires à Mazinghem (ZAE), Verquin (ZEC) et Ruitz (ZAE).

Quelques **découvertes significatives** ont été réalisées : compléments à la nécropole mérovingienne à Ruitz, Villa gallo-romaine à Verquin, et une occupation protohistorique à Nœux-les-Mines, qui donneront lieu toutes trois à des fouilles. Une occupation protohistorique à Lillers et un four à briques médiéval à Bruay-La-Buissière ont été mis à jour mais ne feront pas l'objet de fouilles complémentaires.

Les études post-fouilles des deux opérations menées en 2016 et 2017-2018 à Bruay-La-Buissière (Porte Nord, probable comptoir commercial et 17 bûchers funéraires de la période gallo-romaine) se poursuivent.

Archéologie territoriale

Le service continue à travailler à la rédaction d'une synthèse globale de la fouille universitaire programmée de la Chartreuse du Mont Sainte-Marie de Gosnay. L'équipe participe également à trois PCR (Projets collectifs de recherche) consacrés à l'habitat protohistorique (sites de Labourse-Nœux et Bruay-La-Buissière), aux fortifications (Béthune), et contribue au montage d'un troisième consacré aux faits religieux en Artois aux périodes médiévales et modernes avec l'université et le service archéologique d'Arras

L'exploitation des archives anciennes et l'inventaire des cavités et souterrains de Béthune continuent. Un article scientifique consacré à la production lithique de l'Âge du Bronze découverte sur le site de Mazinghem a été publié.

Médiation

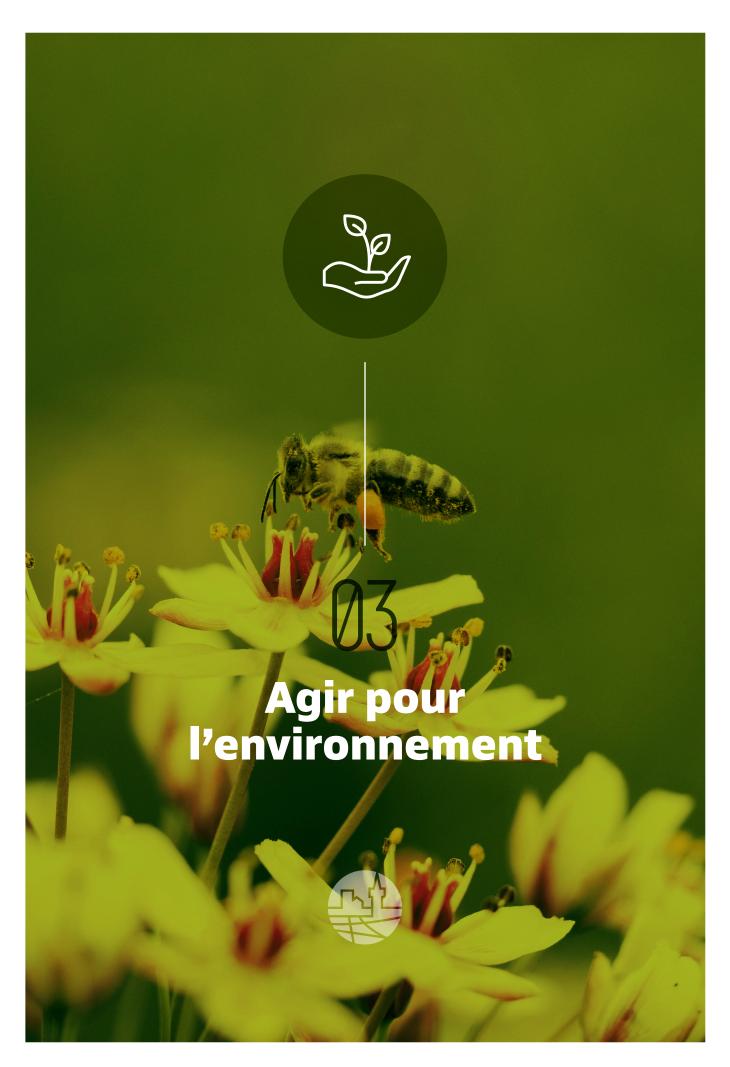
Dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie, 60 personnes ont participé à la présentation du site découvert à Mazinghem. Et 400 visiteurs ont profité des Journées européennes du patrimoine pour (re)découvrir la tour Saint-Ignace de Béthune.

Le système d'information géographique (SIG)

Le SIG travaille pour l'ensemble des services de la collectivité en produisant des documents cartographiques ou en mettant à disposition des interfaces de consultation, de saisie et d'édition de données géo-référencées.

Il a accompagné les services et les communes dans l'utilisation du portail de l'information géographique, qui s'inscrit dans le schéma de mutualisation et dans la feuille de route numérique de la Communauté d'agglomération. Il constitue une interface partagée où chacun peut contribuer à l'enrichissement des données géo-référencées. Des sessions de formations assurées par les agents du service sont régulièrement organisées.

Pour répondre aux obligations réglementaires, le Pôle SIG a numérisé, en partenariat avec le service planification, l'ensemble des PLU du territoire, conformément à la norme du CNIG. L'objectif est de téléverser l'ensemble des documents numérisés sur le géoportail national de l'urbanisme. Ce travail est réalisé en régie.



C'est la compétence que les habitants du territoire connaissent en premier lieu : la Communauté d'agglomération collecte et traite nos déchets. Mais pas seulement : elle s'engage aussi dans des actions liées à la prévention, au respect de l'environnement et à la préservation du cadre de vie

Collecte et traitement des déchets ménagers

Déchets verts

En 2019, la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a mis en place la **conteneurisation de la collecte des déchets verts** dans 35 communes au Nord-ouest de son territoire, soit environ 14 000 bacs (76 % de bacs 240 litres et 24 % de bacs 140 litres). 35 autres communes (au sud-est de l'Agglomération) en bénéficieront en 2020.

À la plateforme de broyage des déchets verts, un engin de chargement télescopique a été remplacé pour 129 600 euros.



soit 14 000 bacs de collecte de déchets verts distribués aux habitants en 2019.

Déchetteries

En 2019, il a été procédé à la **mise en sécurité des quais** des déchetteries d'Isbergues, de Saint-Venant et de Lillers.



Les travaux de **construction de la déchetterie sur la zone du Bois Carré à Houdain** ont débuté.

La déchetterie de Bruay-La-Buissière a été dotée d'un **quai de déversement** de plus de 25 mètres de long, en mesure de réceptionner une quantité importante de déchets verts (près de 150 m³) et de gravats, libérant ainsi les bennes accessibles du haut de quai.

Collecte du verre

En 2019, il a été procédé au renouvellement de 144 colonnes d'apport volontaire destinées au verre. Certaines sont équipées d'une transmission par sonde des niveaux de remplissage, ce qui permet d'optimiser les circuits de collecte.

Acquisition de véhicules et matériels

En 2019, l'Agglomération a acquis six bennes à ordures ménagères et un véhicule destiné à la rotation des bennes de déchetteries, pour 1,5 million d'euros. Une consultation pour le renouvellement du parc automobile et l'extension de la collecte des déchets verts (soit 6 bennes à ordures ménagères et 1 camion pour la rotation des bennes de déchetteries) a été lancée. Coût estimé : 1,5 million d'euros.

Réduction des déchets à la source

Prévention

La politique de prévention des déchets engagée par l'Agglomération depuis 2011 a contribué à réduire de 20 % la production de déchets sur le territoire. En 2018, un habitant de l'Agglomération ne jetait plus que 347 kilos d'ordures ménagères et assimilés contre 433 kg en 2011





jetés par habitant de l'Agglo en 2018, contre 433 kg en 2011.

En 2019, une enquête téléphonique sur la prévention des déchets a été réalisée auprès de la population, en vue de connaître le niveau de connaissance sur la thématique et les gestes inhérents.



Compostage domestique

L'Agglomération compte 20 guides bénévoles actifs. En 2019, neuf nouveaux guides ont été formés. 18 stands grand public ont été animés et 620 composteurs ont été distribués pendant les 12 permanences réalisées sur le site de démonstration du compostage, rue du Rabat à Béthune, ainsi qu'au cours des 7 opérations de retrait de composteurs organisées à l'antenne de Lillers. Les bénévoles ont aussi assuré 11 animations scolaires « compostage », soit 254 élèves sensibilisés. Durant les semaines du compostage de proximité, 4 réunions publiques sur le compostage domestique ont été organisées en partenariat avec les communes d'Estrée-Blanche, Saint-Venant, Gonnehem et Isbergues, soit 113 personnes touchées.



Compostage de gros volumes

En réponse à la loi sur la transition énergétique, les techniciens prévention déchets développent des projets de compostage de gros volumes et de compostage partagé. Afin de gérer ces équipements, l'Agglomération compte aujourd'hui 60 « référents compostage », 18 ont été formés en 2019. En plus des 44 suivis de sites déjà équipés, les techniciens prévention déchets ont installé des composteurs de gros volumes dans 3 Ehpad, 1 cimetière, 1 restaurant scolaire, 1 collège, 1 lycée professionnel et 1 office de la jeunesse.

Vermicompostage de gros volume

Lors de la Semaine Européenne du Développement Durable 2019, un vermicomposteur de gros volume a été mis à disposition d'un restaurant commercial, ce qui constituait une première.

Réemploi et réparation

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le 5° salon du réemploi et de la réparation a été organisé à Nœux-les-Mines et a accueilli plus de 1 700 visiteurs. 20 exposants ont diagnostiqué ou réparé de nombreux appareils défectueux et délivré des conseils liés à la réduction des déchets.

Le gaspillage alimentaire

Le partenariat développé avec Unis-Cité a permis de mener des actions de lutte anti-gaspi dans **9 écoles primaires** et **3 collèges partenaires.** Ont été organisés : 12 ateliers cuisine avec les communes et les associations caritatives, 9 démonstrations culinaires avec les communes et les associations caritatives.

1 GreenSoupe lors de la manifestation « Soupes et jardin » à Marles-les-Mines, 1 GreenSalade lors des fêtes de la Pentecôte de Béthune, 1 journée de lutte contre le gaspillage alimentaire à Geotopia à Mont-Bernenchon (2 ateliers cuisine, 3 stands de sensibilisation). Le service prévention déchets a également participé à la Disco Soupe de la Fabrique à Béthune, et au salon de l'offre et de la demande (restauration collective) organisé pour le Plan Alimentaire Territorial à Nœux-les-Mines.

15 autres collèges ont renouvelé leur partenariat avec l'Agglo et ont mené des actions durant toute l'année scolaire.

Les produits ménagers au naturel

En 2019, environ 900 écoliers ont été sensibilisés à la thématique du ménage au naturel (réalisation d'une pâte à récurer par chaque groupe d'enfants) lors du Forum « Vivre mieux à tout âge ».

Les animations en milieu scolaire

En 2019, des modules de sensibilisation « environnement » (énergie, nuisances sonores, tri et prévention des déchets, compostage domestique, sensibilisation au gaspillage alimentaire) et « nature » (milieux humides, faune, flore, chaînes alimentaires et adaptations de la nature) ont été assurés dans les écoles élémentaires du territoire. Un nouveau programme d'animations a été lancé. Les thèmes ont été harmonisés ou actualisés, avec de nouveaux outils pour l'animation sur les énergies et de nouvelles approches pour l'animation sur le compostage.

380 animations ont été assurées en milieu scolaire sur le territoire communautaire et **8 605 élèves sensibilisés**: 1 944 élèves ont bénéficié d'une animation « nature » ; 5 153 élèves

d'une animation « environnement » ; 1 508 élèves ont visité le centre de tri et la déchetterie de Ruitz. Le service animation est également intervenu auprès des enfants en situation de handicap et lors de manifestations diverses. 185 personnes ont ainsi été sensibilisées au gaspillage alimentaire, au compostage, au tri des déchets ou encore à la découverte des oiseaux. L'école Carnot d'Isbergues participe au projet « l'école dans la nature » porté par l'association Chico-Mendés, l'Agglomération a participé à la création et à l'animation d'ateliers. L'Agglomération est aussi relais local « Eco-Ecole » et aide les établissements souhaitant entrer dans la démarche à mettre en œuvre leur projet et obtenir leur labellisation.

Éco-exemplarité

Le service prévention déchets a formé les agents de la commune de Ruitz ainsi que le personnel du lycée Mendès France de Bruay-La-Buissière aux gestes éco-exemplaires, leur permettant de réduire le volume de déchets au sein de leurs structures. L'Agglomération a assuré la distribution d'autocollants stop pub aux communes du territoire (pour mise à disposition du public) ainsi que sur les stands grand prévention des déchets. En interne, 8 ateliers « fabrication de produits cosmétiques au naturel » ont été réalisés en 2019 Un groupe de travail « zéro exposition dans le hall de l'Hôtel Communautaire a été mise en agents à cette thématique. Le service s'est également chargé de la gestion de l'application « Okazou » (site d'achat, de vente, d'échanges, de dons entre agents); de la gestion de la Give-Box (les agents de l'Agglomération peuvent déposer les livres et les petits objets du quotidien qu'ils souhaitent donner, et prendre, s'ils le souhaitent, les articles qui les intéressent) ; du vermicomposteur installé dans le réfectoire afin de traiter les restes de repas ; de la collecte de piles, téléphones portables, matériels d'écriture. Une collecte solidaire a permis d'offrir 400 jouets, livres et peluches aux enfants du Comité de jumelage d'Hersin-Coupigny.



Un cadre de vie préservé et valorisé

Geotopia, la Maison de la nature

Des actions à foison

En 2019, Geotopia, à Mont-Bernenchon, a poursuivi sa mission de sensibilisation, d'accompagnement du public et de valorisation du patrimoine naturel du territoire. Entre février et novembre 2019, **9 600 personnes ont été accueillies** sur ce site et ont pu bénéficier d'informations et de conseils individualisés, visiter librement les jardins biologiques, et participer à des activités programmées ou demandées. **Quatre programmes d'animations**

Quatre programmes d'animations saisonniers ont été mis en œuvre en 2019 autour de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture et de l'astronomie. Des dizaines d'actions de sensibilisation (événementiels, portes ouvertes thématiques, ateliers et sorties guidées, soirées d'observation du ciel) et des actions d'accompagnement (ateliers pratiques, stages d'initiation, temps d'échanges) ont été réalisées auprès du grand public.

L'équipe de Geotopia a aussi accueilli des groupes (3 775 personnes venues d'écoles, de structures pour personnes en situation de handicap et de structures d'insertion professionnelles), participé à des grands événements orchestrés par des partenaires de la collectivité, sensibilisé les sapeurs-pompiers communautaires au frelon asiatique, répondu à une centaine de demandes d'informations ou de conseils liés à l'environnement, et accompagné des apiculteurs débutants dans leurs premières extractions de miel. Sans oublier les visites techniques

d'autres structures d'éducation à l'environnement et l'accompagnement d'un projet étudiant sur la protection des oiseaux en hiver.

Développement de l'équipement

Outre la gestion régulière des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher (6 ruches) et des abords paysagers du site (écolodges de la Lys, observatoire ornithologique), plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique ont été réalisés en régie : nouveaux jardins thématiques et potagers démonstratifs du jardinage biologique, espace potager pratique pour les jeunes enfants. Un jeu de piste valorisant les jardins et confortant les visites libres estivales en famille, le fonds documentaire du centre de ressources (composé de plus de 600 ouvrages), la page Facebook (2 000 abonnés), le site web (www.geotopia.fr) et la brochure à destination des scolaires ont été mis à jour.

Les écogardes

Sensibiliser

En 2019, les écogardes ont mené 40 actions de sensibilisation grand public liées à la biodiversité (animations, balades nature, etc.), réunissant 800 personnes. De nouveaux thèmes ont été abordés, comme l'hôtel à insectes et les araignées. On compte aussi 14 participations à des salons afin d'apporter des conseils aux habitants (1 000 personnes touchées), des actions avec la commune de Lillers et le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre de la Politique de la Ville (création de gîte à insectes au parc Trystram et découverte de la nature en ville), ou encore 2 opérations de sensibilisation au Centre éducatif fermé de Saint-Venant (sur les insectes aquatiques



et terrestres et sur l'ornithologie). À noter également diverses interventions pour la Vie active de Bruay-La-Buissière (confection d'un hôtel à insectes « artistique » et plantation d'une haie fruitière dans le verger conservatoire de la Cité des Électriciens à Bruay, restauration d'un verger des Mines à Auchel). Quant aux **chantiers nature** menés dans plusieurs communes, ils portaient sur la plantation de vergers ou d'arbres impliquant des écoliers.

Missions techniques

L'opération « **1 000 arbres et arbustes** par commune » s'est poursuivie en 2019 sur 3 communes (Ligny-lès-Aire, Fouquereuil, Saint-Hilaire-Cottes).

En plus du batrachoduc de Rebreuve-Ranchicourt, où des travaux ont dû être réalisés après de grosses précipitations afin de rendre le dispositif hermétique, un batrachoduc temporaire a été installé à Annequin de février à avril 2019.

La campagne « **Plantons le décor** » 2019 a permis d'effectuer plus de 100 commandes de végétaux régionaux et de variétés de légumes et fruitiers locaux, par des particuliers, des scolaires, des agriculteurs, des professionnels, des communes



L'opération s'est poursuivie en 2019 à Ligny-lès-Aire, Fouquereuil, Saint-Hilaire-Cottes. L'opération **Combles et clochers** a fait l'objet de 11 prospections et d'aménagements à Béthune, Estrée-Blanche, Mazinghem, Guarbecque, Auchy-au-Bois et Beuvry, avec à la clé la construction de nichoirs qui seront installés dans les églises avec des écoliers.

Le nichoir pour le Faucon pèlerin à Béthune a été installé avec l'aide des services techniques et le GON (Groupe ornithologique et naturaliste). À Guarbecque, des **nichoirs** pour mésanges ont été fabriqués.

Des prospections ont été menées concernant les sites d'hibernation des chiroptères à Ferfay, Burbure, Gosnay et Calonne-Ricouart.

Dix nouveaux appels à **projets en faveur de la biodiversité** ont été engagés (plantation d'arbres et de haies, restauration de vergers, création d'aménagements d'hôtels à insectes, ou encore « une mare par commune » à Robecq).

Les Atlas de la biodiversité communale sont en cours. La collecte et la synthèse des données et les plans de prospection ont été élaborés. Le lancement grand public a été réalisé dans les trois communes concernées (Beuvry, Hermin et Vieille-Chapelle).

Les écogardes ont aussi apporté un soutien technique précieux à plusieurs communes dans différents dossiers liés à l'environnement ainsi qu'aux services communautaires. Et ils ont mené diverses actions avec des entreprises du territoire (dont un nouveau partenariat avec Lenze à Ruitz pour la gestion des espaces verts).

Trame verte - Trame bleue (TVTB)

Les deux projets d'aménagement des sites de la « Vallée Carreau » (Auchel, Lozinghem, Marles-les-Mines) et « Entre les deux vallées » (Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Divion, Marles-les-Mines) en faveur de la biodiversité du territoire ont été présentés aux élus et à la population. Des démarches auprès de financeurs et des administrations de l'État pour le volet réglementaire ont été effectuées. Les deux zones d'études ont été reprises dans le schéma directeur de la Chaîne des parcs. Les procédures d'acquisition et de transfert des parcelles communales ont été menées en partenariat avec le service foncier de l'Agglomération.

L'entretien des 300 ha de sites TVTB a été assuré (anciennes carrières de sable, terrils, cavaliers, etc.), avec le nettoyage des sites et la mise en place d'une gestion écologique des milieux.

Des **travaux** ont été réalisés : éléments de mobilier permettant de limiter les accès, création de cheminements, pose de clôtures.D'autres études réalisées en 2019 ont permis d'inventorier plus finement la biodiversité et de produire des plans de gestion pour les différents sites.

Plan climat air énergie territorial 2020-2026 (PCAET)

En 2019, l'avant-projet a été validé à l'unanimité au Conseil communautaire et les personnes publiques associées ainsi que le public ont été consultés. **8 missions** ont été définies : l'évaluation environnementale stratégique du PCAET; les scénarios territoriaux en matière d'énergie, de gaz à effet de serre, de pollutions atmosphériques ; la stratégie territoriale Air-Climat-Énergie 2026, 2030 et 2050; le plan d'action 2020-2026; le bilan du précédent plan climat (2015-2020); le livre blanc de la concertation; la synthèse du PCAET aux décideurs ; le mémoire de réponse aux avis (rapport environnemental) et sa synthèse.

Le PCAET comprend 17 rapports différents.

En 2019, 7 comités et 6 réunions de concertation ont permis de récolter plus de 200 contributions.

En 26 mois d'élaboration, près de 700 citoyens, élus, agents et acteurs du territoire ont pris part à sa construction.

L'ambition stratégique du PCAET sur la période 2020-2026

Le PCAET vise à réussir une part significative des objectifs territoriaux en matière de gaz à effet de serre, de transition énergétique, de qualité de l'air et de stockage carbone fixés pour 2030 ; à mettre en œuvre les 5 orientations stratégiques qui impactent l'ensemble des politiques publiques communautaires et communales (assurer une protection accrue des habitants et de la nature ; permettre une **mobilité** durable, partagée et décarbonée ; engager le territoire vers l'autonomie énergétique ; intégrer la transition écologique au cœur des modèles de développement ; impulser un fonctionnement territorial coordonné, participatif et exemplaire) ; réaliser le programme opérationnel inscrit au plan composé de 27 actions structurantes déclinées en 161 mesures ; engager un plan pluriannuel de dépenses d'investissement et de fonctionnement en faveur du climat estimé à 378 millions d'euros, dont 2/3 initiés par la Communauté d'agglomération ; suivre en continu les effets du PCAET sur le territoire via 200 indicateurs différenciés.



citoyens, élus, agents et acteurs du territoire ont participé à l'élaboration du Plan climat air-énergie territorial.

Stratégie de rénovation énergétique du patrimoine public communal et communautaire

Dans le cadre de l'accompagnement des communes volontaires vers un plan de réduction des consommations énergétiques de 50 %, 3 communes supplémentaires ont adhéré en 2019, portant le nombre à 61 (représentant environ 151 000 habitants). Les 2 premiers des 4 conseillers en énergie ont été recrutés en 2019. Les premiers accompagnements sont en cours, notamment sur la mise en œuvre de l'état des lieux des consommations de fluides communaux sur 3 ans. Ponctuellement, les conseillers ont été mobilisés sur 9 projets d'accompagnement technique dans le cadre de travaux d'économie d'énergie et de développement de solutions d'énergie renouvelable. Cette stratégie se structure pour mettre à disposition des communes volontaires une ingénierie technique visant à l'excellence énergétique et écologique.

Le Fonds de Transition Énergétique (FTE)

Le FTE permet d'accompagner les ménages aux revenus intermédiaires qui ont un projet de remplacement de leur mode de chauffage et/ou d'isolation thermique. 143 dossiers ont été financés en 2019 pour une aide communautaire de 235 000 euros. Le montant total des travaux générés est d'1,6 million d'euros. Le gain financier moyen par ménage est de 1 000 euros par an après travaux. Au total, les gains en énergie finale sont de 800 MWh/an pour une réduction de 400 t de CO₂.

Espace Info Énergie (EIE)

2 équivalents temps plein sont affectés à cette mission de conseil énergétique destinée aux particuliers. En 2019, 1 231 personnes ont bénéficié de ces conseils, et 18 animations ont permis de



Le Contrat de Transition Écologique 2019-2023 (CTE)

En 2019, la Communauté d'agglomération a été lauréate de cet appel à projets du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. La concertation sur le programme a été lancée, le contrat validé en Conseil communautaire puis signé en présence de la Secrétaire d'État à la Transition Écologique et Solidaire. Les signataires sont l'État, la Région, l'ADEME, la Banque des Territoires et l'Agglomération. Une charte partenariale a aussi été signée avec la Ville de Béthune, le SIZIAF, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le PMA. Ce contrat est évolutif.

Au programme :

- l'étude et la création d'une agence locale du climat, de l'air et de l'énergie;
- la mobilisation des industriels dans des projets relatifs à l'écologie industrielle ;
- l'opération de requalification écologique du site PSA à Douvrin ;
- l'accompagnement d'une vingtaine d'entreprises artisanales dans la transition écologique;
- la mise en place d'un dispositif sur les phénomènes de retrait/gonflement des argiles qui vont s'accentuer avec le réchauffement climatique;
- le développement d'une prime qualité de l'air permettant le remplacement des systèmes de chauffage les plus polluants;
- l'accompagnement de l'Agglomération pour la transition énergétique des communes; l'extension du réseau de chaleur de la ville de Béthune et son approvisionnement en chaleur fatale (Centre de valorisation énergétique de Labeuvrière et gaz de mine);
- le plan de mobilité de l'Agglomération pour réduire l'impact carbone du transport des agents ; la réalisation d'un schéma directeur et opérationnel pour favoriser les modes doux et actifs à l'échelle communautaire.

sensibiliser 1 358 personnes de plus. Le nombre de personnes conseillées a plus que triplé en 2 ans.

Fonds Air Bois-Charbon

Pour réduire la pollution de l'air générée par certains systèmes de chauffage, une étude a été réalisée pour analyser l'intérêt de mettre en place une « prime air » (financée par l'Ademe à 70 %). Les résultats montrent un grand intérêt à agir pour remplacer certains systèmes obsolètes. Un plan d'action a été validé, l'objectif est de remplacer en 4 ans 600 systèmes bois et charbon polluants au profit d'un équipement de très haute performance. Selon ces scénarios, le renouvellement du parc doit permettre de diminuer les émissions de particules fines du secteur résidentiel de l'ordre de 27 % au terme de l'expérimentation.

La première phase

transition écologique

comprend 12 projets

et 28 millions d'euros

d'investissements.

du Contrat de

Conventions TEPCV

La convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) des ex-Communautés de communes Artois-Lys et Artois-Flandres a fait l'objet d'une demande de solde de subvention auprès des services de l'État. Les opérations concernées sont les bornes électriques privées, l'achat de 2 véhicules électriques et le programme pluriannuel d'éducation à la transition écologique et énergétique exécuté par l'équipe de Geotopia.

L'avenant n° 2 et n° 3 « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » de l'ex-Communauté d'agglomération Artois Comm. a aussi fait l'objet d'une demande de solde de subvention auprès des services de l'État. Les actions concernées sont : le fonds de transition énergétique (travaux d'isolation), la réalisation de 2 aires de covoiturage (Nœux-Labourse, Divion), l'étude sur l'optimisation des carburants des bennes à ordures ménagères, la rénovation énergétique basse consommation de la pépinière d'entreprises Fleming à Béthune, la Recharge Écologique des Véhicules Électriques (REVE) à l'hôtel communautaire de Béthune.

Une gestion optimisée de l'eau

L'assainissement

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des démarches liées à la maîtrise d'œuvre du bassin d'orage de Béthune ; l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une station d'épuration de 10 000 EH (équivalent habitant) et d'un bassin d'orage pour le système d'assainissement d'Auchy-les-Mines et Haisnes ; la mise en œuvre des contrats de délégation de service public pour l'exploitation des ouvrages de collecte, transport et traitement des eaux usées et eaux pluviales sur les unités Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest et de la station d'épuration de Béthune ; la poursuite de l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales afin de garantir l'efficacité du fonctionnement des équipements sur les territoires en régie et en délégation ; l'exploitation en régie directe des ouvrages de collecte, transport et traitement des eaux usées et eaux pluviales sur les unités de Béthune.



Par ailleurs, **la nouvelle politique de contrôle d'assainissement non-collectif** a été mise en œuvre, les formulaires et le règlement de gestion des eaux pluviales urbaines ont été rédigés.

En matière d'assainissement des eaux usées, en 2019 le Programme concerté pour l'eau a été mis en œuvre en partenariat avec l'Agence de l'eau Artois Picardie, notamment via l'extension des réseaux à Locon, Lozinghem, Houchin, Hesdigneul et Saint-Floris. Et des travaux de réhabilitation des réseaux ont été entrepris à Annezin, Nœux-les-Mines, Verquin et Verquigneul, Isbergues, et Béthune

Des travaux de création d'ouvrage de gestion des **eaux pluviales** ont été engagés à Verquigneul et Labourse (noue paysagère), Isbergues (bassin paysager), et Auchy-les-Mines (bassin). Et des travaux de réhabilitation et d'amélioration des réseaux de gestion des eaux pluviales ont été effectués à Calonne-Ricouart et Auchy-les-Mines. Une étude de diagnostic des bassinsversants urbains a été faite à Lespesses et Verguin.



L'Agglomération montre l'exemple!

Le projet « REVE » (pour Recharge Écologique des Véhicules Électriques) a pris forme en 2019. L'autorisation de travaux a été délivrée en mai, la réalisation du local batterie et des câblages en juin. Les panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'Hôtel communautaire de Béthune en août, et l'éolienne le 30 septembre. Entre septembre 2019 et fin janvier 2020, une phase de mise au point a été nécessaire afin de caler et de régler l'ossature de l'éolienne.

Depuis le 30 janvier 2020, l'installation est opérationnelle et produit l'énergie nécessaire à la recharge des véhicules électriques de la collectivité.

La gestion des milieux aquatiques et des risques

Entretien des cours d'eau et travaux en rivière

En 2019, plusieurs cours d'eau ont fait l'objet **d'opérations de faucardage** (la Lawe, la Nave, la Busnes, le Grand Nocq, le Guarbecque, la Clarence, la Loisne Amont et Aval, la Rigole de Dessèchement, la Rivière Militaire, le Turbeauté, le canal de Beuvry, la Calonnette) pour un linéaire de 65 km environ, à savoir 45 km en régie et 20 km par prestataire extérieur (130 000 euros TTC).

L'entretien des cours d'eau du territoire par des associations d'insertion a coûté 589 520 euros nets de taxes. Et 170 000 euros ont été affectés au maintien des écoulements par retraits d'embâcles, au nettoyage des grilles et dégrilleurs, à l'abattage/élagage d'arbres dangereux et au fauchage.

En ce qui concerne les **Plans de restauration écologique** (PRE), divers travaux de restauration et d'entretien ont été poursuivis. Deux nouveaux plans ont été validés (PRE de la Busnes et ses affluents et PRE du Frênelet). Bilan : 5 PRE sont actifs, 4 PRE en étude et 1 PRE à prévoir (pour le Bas-Pays).

340 000 euros ont également été investis dans des travaux sur les cours d'eau et sur les ouvrages.

Par ailleurs, le GDON (Groupement de défense contre les organismes nuisibles) a été subventionné à hauteur de 19 150 euros en 2019 ; 2 413 prises ont été recensées avec, notamment, une battue administrative de destruction de rats musqués autorisant le piégeage en zone urbaine et le maintien des pièges tendus le week-end.

En matière d'analyse des cours d'eau, en 2019 deux campagnes ont été menées, 123 points de prélèvement recensés, et la stagnation de la qualité des cours d'eau de l'ex-Communauté Artois-Lys constatée. Pour le suivi de la hauteur des cours d'eau, une nouvelle station a été posée sur la Loisne, à la confluence de la Lawe. Dix écologues ont été prévus. L'Agglomération alimente en informations le nouveau superviseur météo du Symsagel, qui donne une vue d'ensemble sur le bassin versant de la Lys. 2019 a aussi permis d'engager les travaux de rattrapage d'entretien sur les cours d'eau du Bas-Pays par la régie de Lillers.



Lutte contre les inondations

En 2019, dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations), la totalité des contrats de maîtrise d'œuvre de toutes les opérations ont été notifiés, ce qui a permis le démarrage des missions nécessaires pour chacune des 17 opérations (soit près de 10 millions d'euros de travaux).

Le conseil communautaire a sollicité le Symsagel dans le cadre du programme PAPI pour les travaux des digues à Bruay-La-Buissière et pour inscrire 3 nouveaux ouvrages (Bajus, la Coqueline et le Parc de la Lawe à Bruay-La-Buissière).

Les **ouvrages** du Programme PAPI en 2019 concernent le dépôt des dossiers réglementaires pour les ZEC de Gosnay 1 et Verquin, Ourton, La Comté ; la validation des procédures d'expropriation pour finir le bassin de Rely à Norrent-Fontes et pour les travaux

de requalification du Grand Nocq à Allouagne.

Le dossier de système d'endiguement sur les digues de la Biette et de la Lawe et du vannage d'Hulluch à Bruay-La-Buissière a bien avancé, avec les premiers travaux en vue.

La réhabilitation des vis sans fin à Beuvry et l'amélioration des écoulements de la Loisne amont à son exutoire se sont poursuivies, et une étude de préfiguration d'un bassin de rétention des eaux à Lespesses a été menée.

La compétence « eau potable » dans le giron de l'Agglomération

La préparation du transfert de la compétence Eau potable à la Communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2020 s'est poursuivie en 2019 avec, notamment, la rencontre des 22 autorités organisatrices afin de finaliser la collecte des données nécessaires au transfert des personnels, contrats, budgets, etc.



Sport, culture, jeunesse, handicap, Centres de première intervention ou encore animaux, la Communauté d'agglomération s'engage dans des domaines qui vont bien au-delà de ses compétences obligatoires.

Culture

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane développe une politique culturelle dans les domaines de la mise en valeur du patrimoine, du soutien à la création, à la diffusion et à l'éducation artistique.

La Cité des Électriciens à Bruay-la-Buissière

Attirant 5 000 visiteurs lors de son inauguration en mai, elle constitue une porte d'entrée culturelle du territoire. Ce centre d'interprétation sur l'habitat et l'urbanisme miniers propose aussi plus de 2,5 ha de jardins. Au « Carin gourmand », lieu de restauration de la Cité, sont consommés les produits de ces jardins complétés de produits en circuits courts.

La Cité, espace de rencontre pour les habitants du quartier, les visiteurs, les artistes et les touristes, est ouverte en permanence, organise des événements (journées du patrimoine, rendez-vous au jardin, Sainte Barbe, etc.) et s'inscrit dans des manifestations locales et régionales.

La Chartreuse des Dames à Gosnay

2019 a été consacrée à la programmation architecturale des travaux de sauvegarde. La compagnie artistique Les Pas Perdus s'est implantée sur le site afin d'apporter une note détonnante à l'histoire de ces bâtiments.



Le nombre de visiteurs accueillis à la Cité des électriciens, inaugurée en 2019.





L'Unité d'Art sacré de Gosnay

À l'Unité d'Art sacré de l'église Saint-Léger de Gosnay, une dizaine de concerts ont été applaudis par **1 000 personnes**.

En plus des visites organisées en cours d'année, l'ouverture estivale a vu 300 visiteurs découvrir l'œuvre du peintre René Ducourant.

Labanque à Béthune

Labanque a poursuivi son travail de production et de diffusion en arts visuels en organisant expositions, visites et événements, a développé de nouvelles collaborations avec des artistes, des auteurs, des commissaires d'exposition, des éditeurs, et a amplifié sa participation au Vidéo Mapping Festival.

En 2019, les actions du pôle médiation se sont concentrées vers le public individuel et familial via des ateliers et des événements. Ces actions ont permis d'augmenter la fréquentation des publics individuels (+ 42 %), qui représentent désormais 46 % de la fréquentation globale.

Les **12 400 visiteurs** restent très majoritairement issus de la Communauté d'agglomération (85 % pour les individuels, 97 % pour les groupes).

La donation Kijno à Nœux-les-Mines

Elle compte 50 œuvres (32 tableaux et 18 dessins) grâce à la générosité de Malou et Ladislas Kijno et à la politique d'acquisition de l'Agglomération. Deux tableaux ont été acquis en 2019 (Les Flèches et Étude de la Bataille d'Ucello). La Donation privilégie deux axes : les projets pédagogiques proposés aux scolaires (5000 élèves en 2019) et les manifestations à destination de tous les publics.

Les "Dimanches de Kijno" proposent au public des spectacles en lien avec l'œuvre de l'artiste. Ils se sont étendus aux vendredis et samedis afin de proposer aussi des ateliers. On note une hausse globale de la fréquentation des ateliers et des spectacles (**1 645 personnes** en 2019 contre 1210 personnes en 2018).



Le Conservatoire communautaire de musique et de danse

En 2019, le Conservatoire comptait **1 408 élèves** issus de 1 120 foyers, 61 enseignants et 8 agents administratifs. Les élèves sont à 55,33 % extérieurs aux villes de Béthune et Bruay-La-Buissière.

La saison a vu l'installation du conseil pédagogique, instance de concertation représentative des enseignants qui écrit le rèalement des études et le rèalement intérieur. Le Conservatoire s'est organisé autour d'un nouvel organigramme construit via une concertation réfléchie et élargie. Des formations ont été mises en place pour les enseignants, en lien avec l'école supérieure de musique et danse de Lille. Le projet d'établissement est en cours d'élaboration en concertation avec les enseignants. Les écoles de l'Agglomération ont été contactées et deux se sont positionnées pour devenir écoles associées au conservatoire communautaire. D'autres partenariats sont en projet avec des sociétés musicales (actions, concerts, pédagogie, etc.). Une semaine des cuivres a été instaurée pour mettre en valeur les instruments de cette famille et 58 événements (auditions, concerts, spectacles, masterclasses) ont rassemblé près de 3 000 spectateurs.

Le Conservatoire communautaire de danse et de musique compte plus de 1 400 élèves. L'ensemble des démarches est engagé en vue de permettre au conservatoire d'obtenir la labellisation d'équipement à rayonnement départemental. Des études de faisabilité pour doter l'établissement de locaux adaptés ont été réalisées afin de préparer une décision en Conseil communautaire (2020).

Le contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Le CLEA a accueilli 5 artistes en résidence qui ont parcouru le territoire à la rencontre des jeunes pour partager leur processus de création et leur démarche artistique sur le thème « J'y vais, j'y vais pas » : agir, participer, oser, risquer, s'engager, se jeter à l'eau, etc. Les projets se développent dans les écoles, les collèges, les lycées, les médiathèques, les structures culturelles, les services jeunesse et les structures accueillant des personnes en situation de handicap, et prennent différentes formes selon le contexte, l'âge du public,

la thématique (rencontres, concerts, performances, expérimentations, balades artistiques...). En 2019, le CLEA a travaillé avec 60 structures réparties sur 35 communes. Le nombre d'enfants et de jeunes touchés par les actions est estimé à 2800.

La SMOB

Pour favoriser l'accès de tous les habitants à l'art et à la culture, la Communauté d'agglomération développe avec sa Scène mobile des projets dans les communes ne disposant pas d'équipement culturel. La SMOB s'est installée en 2019 à Mont-Bernanchon, Rebreuve-Ranchicourt et Estrée-Blanche pour proposer une programmation culturelle riche et variée en lien avec les acteurs locaux.

Soutien aux associations et structures culturelles

12 acteurs culturels de rayonnement local, régional ou national œuvrant dans différents domaines artistiques et créant et diffusant sur l'ensemble du territoire sont soutenus par la Communauté d'agglomération. 8 associations locales ont bénéficié en 2019 d'aides dans le cadre de l'appel à propositions culturelles sur la thématique de la présence polonaise, pour célébrer le centenaire de la signature de la convention de Varsovie en 1919 concernant le transfert de main d'œuvre venant de Pologne.

La lecture publique

La Communauté d'agglomération porte une grande attention au développement de la lecture publique. Via les fonds de concours, elle a soutenu la construction, l'aménagement et le renouvellement documentaire dans dix communes, pour un montant total de 443 481 euros.

Culture et handicap

Au titre du volet culturel de la « charte handicap » de l'Agglomération, des événements avec les acteurs du handicap et de l'autonomie sont mis en place afin de réduire l'isolement et de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une offre de résidence de création artistique adaptée aux handicaps auditif, visuel, intellectuel, de mobilité et à l'autisme léger, a été mise en place, avec 9 résidences de créations de janvier à juin, intégrant cirque, art urbain, poésie, chorale, etc. Ce travail s'est notamment concrétisé par le festival Les Petits Bonheurs qui s'est tenu du 20 mai au 14 juin 2019. Plus de 750 personnes en situation de handicap ont développé avec des artistes professionnels de petits moments de bonheurs artistiques sur 16 communes de l'agglomération, dans des lieux et à des horaires où nombre de personnes ont pu les voir développer leurs actions. Environ 100 personnes en situation de handicap ont diffusé auprès d'habitants du territoire les connaissances artistiques acquises afin de créer, lors d'une centaine d'actions organisées entre juillet et décembre. Au total, plus de 500 personnes ont profité de ce dispositif.

Sport

L'Agglomération porte de grandes ambitions en matière de développement sportif. Cette politique sportive volontariste conjugue compétition et loisirs, sport de haut niveau et sport de masse autour de trois grands axes : équipements, animations et soutien aux activités.

Les équipements d'intérêt communautaire

Sports de nature

La base nautique à Beuvry

Elle accueille les scolaires des 1^{er} et 2nd degrés et les structures en charge du handicap autour de pratiques nautiques et terrestres (course d'orientation, tir à l'arc, disc golf, VTT).

La fréquentation ne cesse d'augmenter et la création d'un mur d'escalade d'extérieur est venue apporter la touche finale à cet équipement. **15 391 personnes** ont été accueillies en 2019.

La base territoriale VTT/VTC

Depuis l'ouverture de la station des collines de l'Artois sur le site d'Olhain en novembre 2014, un peu plus de 230 kilomètres de circuits sont empruntés chaque jour, avec des pics de fréquentation les week-ends. Le parc départemental d'Olhain a ainsi enregistré une très forte augmentation de la pratique VTT.

La ferme de Bajus

Elle sert de base opérationnelle à l'activité « aérien ultra léger » (parapente, etc.) et héberge l'association Model-Air Club de l'Artois (MACA). Elle accueille



durant l'été environ 200 jeunes des centres d'animation jeunesse du territoire dans le cadre de mini camps scientifiques et de pleine nature. Elle est aussi un des relais de la station VTT/VTC des collines de l'Artois et a hébergé des participants du trail des Hobbits de La Comté.

Le stade d'athlétisme de Bruay-La-Buissière

Il accueille chaque jour les scolaires et les structures en charge du handicap. Artois Athlétisme, le club résidant, ne cesse de voir ses effectifs augmenter et dénombre pas moins de 500 athlètes toutes disciplines et catégories confondues. Il se situe dans le top 20 des clubs de l'Hexagone et a ouvert une section handisport. Les délégations locales et départementales de l'Usep, UNSS et Ugsel

se succèdent dans l'organisation de leurs championnats respectifs, qualificatifs pour les championnats de France scolaires. Les comités départementaux d'athlétisme, du handisport et du sport adapté proposent aussi des manifestations qualificatives pour les championnats de France toutes catégories. En 2019, plus de **97 500 athlètes** ont fréquenté l'équipement, dont près de 10 500 pour les 25 manifestations initiées par les mouvements fédéraux et scolaires. Le Stade a accueilli le 5° meeting d'athlétisme de plein air français et le tout premier des Hauts-de-France.

Loisinord à Nœux-les-Mines

Le stade de glisse est ouvert du 2 janvier au 15 juin et du 10 septembre au 31 décembre. Plusieurs événements ont marqué l'année 2019, dont la Fête du ski co-organisée avec le Ski Club Aventure Loisinord, et la Celtic Glisse. Plus de 13 300 skieurs ont été accueillis sur toute la saison.

L'équipe de Loisinord a accueilli de nombreuses manifestations à l'intérieur du stade de glisse (Forum d'orientation des collégiens, Salon de la création et l'artisanat, Salon de l'entreprenariat au féminin, Shop' l'initiative, Salon de la gastronomie, Salon du réemploi et de la réparation, etc.).

Le recrutement d'un moniteur de ski a permis de voir affluer les demandes des établissements scolaires du 1^{er} degré, et on comptabilise plus de **5 000 entrées d'élèves** des établissements scolaires du territoire.



Le **stade nautique** est ouvert toute l'année 7 jours sur 7, en libre accès, pour les activités de promenade, jogging, cerf-volant, beach-volley, beach soccer et skate-park. En 2019, les horaires d'ouverture ont été élargis d'octobre à mars, de 8h à 20h. Le domaine de promenade est éclairé jusque 20h. 6 manifestations ont été organisées, dont Gliss N Zik, qui préfigure l'ouverture de la saison estivale. Le stade nautique est équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

De la mi-avril à la mi-octobre, d'autres activités payantes sont proposées : ski-nautique, wakeboard, canoë-kayak, pédalo, mini-golf. Quelque **6 000** pratiquants ont été accueillis en 2019.

Une étude a été lancée afin de mieux appréhender et comprendre le phénomène de déperdition et de qualité de l'eau. Cette dernière proposera la ou les solution(s) à mettre en œuvre afin de remédier à ce problème devenu récurrent.

Au total, Loisinord (stades de glisse et nautique) a accueilli 53 manifestations. Le renouvellement des équipements a coûté 45 000 euros en 2019.

Le Manège équestre de Béthune

Le Centre équestre béthunois, dont les activités sont gérées par la Société Hippique Rurale, a fait l'objet de la signature d'un bail qui précise les conditions contractuelles de son utilisation.

Sports de combat

Le Centre regional des arts martiaux (CRAM) de Verquin

La **première pierre** a été posée en décembre 2019.

Les équipements aquatiques

L'Agglomération compte **huit piscines**. Celles d'Auchel, Barlin, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers et Nœux-les-Mines sont gérées en régie, le centre aquatique de Béthune est géré en DSP (Délégation de service public). Ces équipements fonctionnent toute l'année, sauf celui de Bruay-La-Buissière, ouvert de mai à septembre.

25 maîtres-nageurs sauveteurs assurent la surveillance des baigneurs et les animations dans les différents établissements, et 25 agents techniques polyvalents sont chargés de l'accueil, de la propreté et de la surveillance des locaux.



Les enfants d'abord

98 % des communes envoient leurs écoliers à la piscine pendant le temps scolaire. La priorité a été donnée à l'apprentissage de la natation avec l'octroi de la gratuité pour les scolaires.

Les interventions en direction des scolaires du premier degré et des Quartiers Politique de la Ville via les dispositifs « Savoir Nager » et « J'apprends à nager » favorisent le développement des activités aquatiques et nautiques. Dans le cadre de la politique de la ville, **563 séances de natation** « J'apprends à nager » ont eu lieu du 10 juillet au 31 août. Au total, **192 enfants** ont été concernés.

En parallèle, la liste d'attente des enfants désireux d'apprendre à nager dans le cadre de leçons a diminué de 38%, passant de 626 en 2018 à 394 en 2019, chiffres qui confirment l'efficacité de l'action.

Les activités

Pour tous les publics, les leçons de natation, l'aquagym, l'aquaphobie, les bébés nageurs, le jardin aquatique, le circuit training sont les activités mises en place par les éducateurs communautaires. La piscine d'Auchel dispose aussi d'un espace fitness (tapis de course, vélo...) et d'un sauna. La piscine Art déco de Bruay-La-Buissière fait l'objet de visites via l'office de tourisme et le service culturel communautaire.

La **fréquentation** est toujours en hausse, avec **313 848 entrées** (contre 307 132 en 2018) : 83 531 scolaires, 196 996 entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses, 33 321 adhérents de clubs sportifs et personnels issus des corps constitués (policiers, gendarmes ou pompiers). Les résidents hors-agglomération représentent 15 % des entrées globales.



investis dans des travaux d'entretien courant des piscines.

Plus de **2 millions d'euros** ont été affectés à des travaux d'entretien courant, et **916 642 euros** dans les travaux d'équipement. De nombreuses et parfois importantes réparations urgentes ont été nécessaires, entraînant en 2019 une fermeture d'une durée supérieure à 15 jours pour les piscines d'Auchel, Barlin, Béthune, Divion et Hersin-Coupigny.

Les actions d'intérêt communautaire

En 2019, **200 jeunes** ont fréquenté la douzaine de **centres d'initiation multisports** du territoire, qui favorisent en particulier le développement du sport en milieu rural.

En ce qui concerne le « sport handicap » (interventions dans les équipements locaux d'éducateurs de clubs sportifs, accueil dans les équipements sportifs communautaires), de nouvelles



structures issues des anciens territoires de la CCAF et de la CAL bénéficient aujourd'hui du dispositif.

Et, depuis le 1er janvier 2019, l'Agglomération dispose d'une compétence **Équihandi** qui se développe au centre équestre de Saint-Venant au profit de toutes les structures en charge du handicap.

Côté manifestations, la **Rand'agglo** remplit un double objectif : l'activité physique douce par la marche à pied et la découverte du territoire. L'édition 2019 s'est tenue à Norrent-Fontes et a réuni plus de 300 participants. Quant

au Raid'agglo, événement organisé au départ de la base nautique de Beuvry et qui conjugue épreuves de canoë, VTT et course à pied avec en option une épreuve de course d'orientation, il a atteint en 2019 son seuil critique de participants avec 210 binômes! Enfin, la Cyclotouriste lilléroise, qui allie sport cycliste et randonnée pédestre, a attiré 691 participants en trois épreuves (3 parcours cyclistes, 2 parcours VTT, une randonnée pédestre).

Le financement du sport

En ce qui concerne le haut niveau amateur, 37 structures associatives et scolaires et 19 athlètes inscrits en liste ministérielle du sport de haut niveau ont bénéficié d'une aide de l'Agglomération pour un montant total de 234 000 euros.

En matière de sport-événement, 25 associations affiliées à des fédérations sportives délégataires ont été financées à hauteur de 121 000 euros : Jumping International de Béthune, championnats de France de natation à Béthune, challenge international de lutte à Calonne-Ricouart, Meeting international d'athlétisme de l'Artois, Grands prix cyclistes de Lillers et Isbergues, ou encore tournoi International de cricket à Liettres.



Des services mutualisés : le RAM et l'Espace Jeunesse

Le Relais d'assistants maternels (RAM)

Le RAM, composé d'une équipe au service des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants, intervient sur 27 communes et répond à des missions diverses. En 2019, 315 ateliers d'éveil ont été proposés, 59 des 146 assistants maternels et 153 enfants y ont participé. Par ailleurs, 56 assistants maternels et 93 familles ont été accueillis en rendez-vous et l'équipe a répondu à 270 sollicitations par mail ou par téléphone. L'année 2019 du RAM a aussi été marquée par de nombreux temps forts : journée portes ouvertes, fête de l'été, participation au Grand Prix d'Isbergues, fête de Noël, etc.

L'Espace Jeunesse

Cet équipement destiné aux adolescents intervient dans 20 communes. Basé à Lillers, il regroupe le Centre ados – fréquenté en 2019 par **180 jeunes**, dont 155 ont adopté le pass annuel – et le Point Information Jeunesse (PIJ), qui a accueilli 218 personnes en 2019. L'année a aussi été rythmée par de nombreux temps forts: la Fête de l'animation et du sport a réuni 15 structures d'Accueil Collectif de Mineurs et 644 jeunes de 2 à 17 ans; 40 après-midi sportives estivales ont rassemblé 380 jeunes; un stage graff a été organisé, ainsi que la découverte de sites sportifs communautaires.

L'espace jeunesse est aussi un **espace** de prévention et de sensibilisation des jeunes. En 2019, les jeunes fréquentant la structure ont ainsi été sensibilisés à la prévention routière, à la préservation de l'environnement et au développement durable (projet de réduction des déchets, partenariat avec Geotopia, opérations Nettoyons la nature, ateliers récup, etc.), et au handicap (partenariats avec le foyer de vie de Calonne-Ricouart et le foyer APF de Nœux-les-Mines).

Le PIJ a une **mission d'information** auprès des jeunes et des parents sur des sujets aussi divers que la réalisation d'un CV, la recherche d'emploi, le BAFA, les loisirs, etc. Dans le cadre du réseau inter-PIJ, il participe aux journées d'information partenariales et à l'organisation de la journée Jobs d'été (558 jeunes touchés).



Fourrière-refuge pour animaux

En 2019, cet équipement communautaire de 1 800 m² destiné à la prise en charge d'animaux a accueilli **1 565 chiens et chats**; 480 animaux ont été restitués à leur propriétaire; 565 chiens ont été adoptés.

La fourrière est apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats, des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) trouvés errants ou en état de divagation, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, durant un délai franc de garde de huit jours ouvrés. Le refuge est un établissement qui accueille et prend en charge des animaux, soit en provenance de la fourrière, soit donnés par leur propriétaire, afin de les proposer à l'adoption.

La fourrière-refuge, mise en service en 1988, n'étant plus conforme à la réglementation, il a été décidé de reconstruire des locaux adaptés sur le même site, à Béthune. Les travaux de démolition et de reconstruction ont eu lieu en 2 phases et la mise à disposition totale du bâtiment sera effective en 2020. L'Agglomération a décidé de confier la gestion de l'activité en Délégation de Service Public : pour la partie fourrière à la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) et pour la partie refuge à la Fondation CLARA, conformément à la réglementation.

Afin d'améliorer cette mission de service public, un **site web** (fourrièrerefugebethunebruay.fr) a été mis en place. Il est désormais possible d'y déclarer la perte d'un animal et de consulter en ligne la liste des animaux trouvés ou proposés à l'adoption.

Unités territoriales intercommunales de sapeurs-pompiers volontaires

En 2019, les 112 sapeurs-pompiers volontaires des unités territoriales intercommunales – dont 22 femmes - ont assuré 3 813 interventions et parcouru 76 674 kilomètres. Les communautés de communes Artois-Lys et Artois-Flandres ayant fusionné avec la Communauté d'agglomération, un redéploiement des Unités territoriales et l'attribution de nouveaux secteurs d'intervention a été nécessaire. Depuis le 1er janvier 2019, les unités territoriales interviennent sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération, soit 100 communes au lieu de 65 auparavant. Les six unités territoriales intercommunales, gérées, dotées et entretenues par l'Agglomération, sont situées à Divion, Lapugnoy, Cuinchy, Hersin-Coupigny, Sailly-Labourse et Noyelles-lès-Vermelles.

Les sapeurs-pompiers des unités territoriales intercommunales assurent des missions dites « non urgentes » (feux de végétaux ou de cheminée, fuites d'eau, épuisements de cave, destructions de nids de guêpes et de frelons, sauvetages d'animaux, chutes d'arbres, etc.). Ils peuvent aussi intervenir, en complémentarité, avec le Service départemental d'incendie et de secours sur des missions dites urgentes. Afin de pouvoir dissocier l'urgence ou non, un numéro unique (0 800 18 62 18) a été mis en place.

L'appel aboutit directement au Centre Opérationnel Départemental du Service d'Incendie et de Secours (CODIS62), organe de coordination de l'activité opérationnelle des services d'incendie et de secours du département.



assurées en 2019 par les 112 sapeurspompiers volontaires.



La Communauté d'agglomération met un point d'honneur à accompagner au quotidien tous les habitants du territoire, qu'ils soient touchés par le handicap ou des problèmes de santé, qu'ils résident dans un quartier classé Politique de la Ville, ou qu'ils aient besoin de faire valoir leurs droits.

La Charte handicap

L'Agglomération poursuit une politique volontariste visant à l'intégration des personnes handicapées, enfants et adultes, quel que soit leur handicap. Elle assure la coordination de la Charte handicap autour de **9 thématiques** (animation et concertation; accessibilité; habitat; emploi; sport; culture; tourisme; mobilité et transports; information, sensibilisation et communication), ainsi que l'animation et la professionnalisation des référents handicap.

En matière d'habitat, en 2019, dans le cadre des aides pour le parc public, 2 logements sociaux PMR ont été subventionnés à Haisnes-lès-La Bassée (4 000 € chacun), et la résidence d'accueil de Saint-Venant (gérée par le bailleur HLI et l'association la Vie active) a été financée à hauteur de 106 000 euros. 88 dossiers « travaux pour accompagner la perte d'autonomie » ont été présentés : 547 581 euros de travaux d'adaptation ont été subventionnés à près de 50 %

(237 567 euros de subvention Agence Nationale de l'habitat + 48 740 euros de subvention de l'Agglomération sur ses fonds propres).

En faveur de l'**emploi**, il faut noter en 2019 la passation de 4 marchés réservés par la Communauté d'agglomération.

Côté **sport**, en 2019, 700 jeunes et adultes en situation de handicap, provenant de 15 instituts du territoire, pratiquaient une activité sportive chaque semaine. 21 créneaux étaient réservés dans six piscines aux structures accueillant des personnes en situation de handicap. À retenir aussi : la nouvelle convention avec le Club de lutte de Calonne-Ricouart.

En ce qui concerne la **culture** sont développés: l'accès à la pratique et à la découverte des arts pour les personnes en situation de handicap; une programmation culturelle pour ces dernières et pour leurs aidants, accessible en fonction du type et du niveau de handicap (27 visites en 2019); et la co-construction

Le festival Les Petits bonheurs réserve de belles surprises aux habitants au détour d'une rue.

d'événements culturels avec les acteurs du handicap. Ainsi, l'édition 2019 du festival Les Petits Bonheurs a permis de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à n'importe qui, notamment par des gestes artistiques et culturels. 33 structures handicap, soit 750 créateurs de bonheur de 3 à 102 ans, ont proposé aux 16 communes partenaires 350 œuvres de rue, 30 spectacles de cirque, 10 spectacles de chorales rock, rap et chansons pour enfants (lire aussi en page 30).

En matière de **tourisme**, 2019 a vu la poursuite du partenariat avec des structures du territoire accueillant des personnes en situation de handicap pour la finalisation des offres de visites handiaccessibles adultes pour le centre-ville de Béthune et la visite du Château d'Olhain.

En matière de **sensibilisation** au handicap, 67 animations ont été proposées, soit 3 524 personnes touchées.

En termes de **fonds de concours** « accessibilité », 13 communes engagées dans la mise en œuvre de l'Ad'AP communal (Agenda d'accessibilité programmée) ont sollicité et obtenu ce dispositif de soutien communautaire (soit 175 496 euros accordés pour un total éligible de 701 990 euros).



La politique de la Ville et l'accès au droit

Politique de la Ville

En 2019, le protocole d'engagements réciproques et renforcés du Contrat de Ville (avenant) entre la Communauté d'agglomération et l'État a été approuvé. Il prolonge la validité du Contrat de Ville jusqu'au 31 décembre 2022 et définit la feuille de route à suivre pour la période 2019-2022.

1,755 million d'euros de crédits CGET (État) ont été mobilisés pour la programmation 2019 du Contrat de Ville afin d'accompagner 134 projets portés par la Communauté d'agglomération, les communes, les conseils citoyens et les associations.

94 414 euros ont été attribués par la Communauté d'agglomération au titre du Fonds de Cohésion Sociale aux conseils citoyens, aux associations de quartier porteuses d'un projet au bénéfice des habitants de la géographie prioritaire, et à des opérateurs portant des actions de qualification des acteurs.

2019 a aussi marqué la mise au point et la validation par le Conseil communautaire de la convention ANRU du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU2) pour les quartiers du Centre à Bruay-La-Buissière et du Mont-Liébaut à Béthune.

Et **226 974 euros** de Fonds de Concours Politique de la Ville ont été accordés aux projets des communes situés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville ou bénéficiant d'une majoration de 5% pour cette raison.

Prévention de la délinguance

En 2019, la Communauté d'agglomération a versé **63 225 euros de subventions** à huit organismes intervenant dans le domaine de la prévention de la délinquance (aide aux victimes, lutte contre les violences intra-familiales, conciliation, etc).

Une opération de communication/sensibilisation a été co-construite avec les acteurs de l'arrondissement, à Béthune et sur des marchés du territoire, sur le thème de la lutte contre les violences intrafamiliales. 80 acteurs de la santé



du territoire ont été sensibilisés via un spectacle-débat organisé à Beuvry.

Une assistante sociale en gendarmerie (ISG), pour l'aide aux victimes, a été recrutée. Intervenant dans les gendarmeries du territoire, elle a accueilli et accompagné 144 personnes au cours du second semestre (117 victimes et 27 mis en cause). Cette mission complète celle existant dans les commissariats du territoire portée par le Département du Pas-de-Calais (employeur) et soutenue par la Communauté d'agglomération.

Dans le cadre de la Journée nationale de l'accès au droit, la Communauté d'agglomération a organisé des portes ouvertes au PAD de Bruay-La-Buissière. Les agents du PAD communautaire ont participé à plusieurs actions organisées sur le territoire par différents acteurs : sécurité routière à Bruay-La-Buissière, forum Jeunesse à Calonne-Ricouart, actions du réseau VIF-Violences conjugales et intrafamiliales (à Isbergues, Lillers, Auchel...) et à l'école d'infirmières à Béthune.

Accès au droit

En 2019, **3 101 usagers** ont saisi les PAD (Points d'accès au droit) du territoire. 2 877 sont issus de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, dont 448 originaires d'un quartier prioritaire de la politique de la Ville. L'activité cumulée des PAD de Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchyles-Mines et des permanences sur le territoire (Auchel, Lillers, Isbergues...) a augmenté de 15 % entre 2017 et 2019. Aide aux victimes, conflits de voisinage, droit de la famille, contrats et obligations sont les motifs de consultation les plus observés au sein des PAD. 1 645 personnes ont été orientées vers un partenaire spécialisé du PAD (CIDFF, avocats, conciliateurs, défenseur des droits...).



1,755 million d'euros mobilisés dans le cadre du Contrat de Ville afin d'accompagner 134 projets portés par la Communauté d'agglomération.



Santé et action sociale

Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le CLS a été écrit en 2019 par la Communauté d'agglomération. Il fédère de nombreux acteurs du territoire qui se sont rencontrés à plusieurs reprises (séminaire santé, comités stratégique et technique, groupes de travail, soirée d'information). Porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CLS est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires du territoire pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations. Outil de déclinaison opérationnelle du Programme Régional de Santé (PRS), le CLS va permettre de mettre en cohérence le PRS et les politiques menées localement, de mutualiser et renforcer les movens pour répondre aux besoins locaux, et de consolider les partenariats des acteurs impliqués dans une démarche de parcours en santé.

Le diagnostic santé du territoire élaboré avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et partagé avec les élus et partenaires du territoire a permis de dégager trois enjeux du Contrat Local de Santé : promouvoir la santé des enfants et des

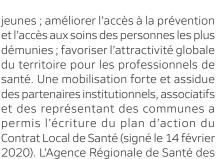
jeunes ; améliorer l'accès à la prévention et des représentant des communes a Contrat Local de Santé (signé le 14 février Hauts de France co-finance la coordination de ce CLS.

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination qui rassemble, sur un territoire, tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale. Les objectifs consistent à définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations ; et à renforcer la collaboration entre les acteurs pour favoriser l'inclusion sociale, l'autonomie et l'exercice de la citoyenneté des personnes.

2019 est l'année d'installation du CLSM

(comités de pilotage, lancement officiel lors d'une soirée de sensibilisation et d'échanges, recrutement du coordinateur du CLSM). L'Assemblée plénière, qui a



Le Centre **Intercommunal** d'Action Sociale (CIAS)

Créé en 2019, le CIAS est un Établissement Public Administratif dont le Conseil d'administration est composé à parité d'élus et d'administrateurs issus de la société la mise en œuvre d'une action développement social, en lien avec de caractère social.

2019 a été l'année d'installation du CIAS de la Communauté d'agglomération. Son Conseil d'administration, Le CIAS a finalisé en mai 2019 sa première Analyse des Besoins nisation de réunions de diagnostic et de co-construction sur des thématiques aussi variées que la petite enfance-jeunesse, la famille, la santé, le vieillissement, la cohésion sociale.... Cette étude a également permis de poser les bases de l'obserl'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Un panorama des actions des CCAS a été réalisé à l'échelle du territoire, l'objectif étant de mieux appréhender les missions exercées par ces établissements. Sur les 74 CCAS du territoire, 61 ont contribué à cette enquête.

CIAS de se saisir de quelques sujets teurs de handicap et le numérique, sujets qui se concrétiseront en actions dès 2020.



réuni plus de 90 acteurs des champs sanitaires sociaux et médico-sociaux, a défini quatre ateliers (cellule parcours complexes; parcours de l'enfant, adolescent et jeune adulte ; réponses face à l'urgence ; prévention). Des groupes de travail thématiques se sont formés en vue du développement des premières actions concrètes dès 2020.

Le financement du fonctionnement du CLSM est assuré par la Communauté d'agglomération, l'EPSM (Établissement public de santé mentale) Val de Lys Artois, l'Agence Régionale de Santé, le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) dans le cadre de la politique de la ville.



Faire connaître et rayonner le territoire à l'intérieur de ses frontières et au-delà est un enjeu confié au service communication de la Communauté d'agglomération et à l'Office de tourisme intercommunal.

La communication

Qu'il s'agisse de rendre compte des actions ou de l'actualité de l'Agglomération, de créer de nouveaux outils visant à mieux informer ou sensibiliser ses habitants, d'accompagner le fonctionnement des services, de faire connaître de nouvelles compétences, ou de promouvoir la collectivité, ses équipements et ses événements, le service communication a mené de nombreuses actions en 2019.

Parmi les inaugurations et temps officiels, on retiendra, entre autres, l'ouverture de la Cité des Électriciens, l'inauguration du parc Futura 2 à Beuvry et du projet REVE à l'Hôtel communautaire de Béthune, ou encore la signature du contrat de transition écologique.

L'accompagnement des projets et des services de la collectivité s'est traduit par la conception de multiples campagnes et outils de communication. Parmi les nouveaux projets accompagnés en 2019, on recense le Plan climat, l'adoption du nouveau PLH (Programme local de l'habitat), le programme Leader, le Programme alimentaire territorial, les dispositifs d'aides à l'habitat et la rénovation énergétique, le Contrat local de santé et le Contrat local de santé mentale...

Côté outils, au-delà de la conception de supports nécessaires au fonctionnement courant des services et des équipements (brochures, affiches, flyers, programmes, panneaux, objets promotionnels, etc.), on peut noter en 2019 la création d'outils de communication pour la fourrière-refuge en lien avec le nouveau délégataire, la création d'une charte et de supports de communication pour la labellisation Territoires d'industrie, la mise en ligne et la promotion de la plateforme emploibethunebruay.fr, ou encore la création d'une charte graphique et d'une page Facebook pour le Conservatoire communautaire.

Rendre lisible et compréhensible la mise en place de nouveaux services ou compétences fait aussi partie intégrante des missions de la Communication, qui aura notamment mené en 2019 une campagne d'information en direction des habitants sur l'extension de la collecte des déchets verts (conteneurisation), et sur la prise en charge de la compétence eau potable au 1er janvier 2020.

À ceci s'ajoute la promotion des animations environnementales, culturelles et sportives et autres événementiels de la collectivité (épreuves sportives, fêtes, expositions, concerts, festival, salons, réunions de sensibilisation, réunions publiques, ateliers, portes ouvertes d'équipements, etc.). Soit près d'une centaine de manifestations en 2019, dont quelques nouveautés, comme une soirée de sensibilisation aux violences intrafamiliales, le salon de la montagne à Loisinord, ou encore l'événement Osons nos talents XXL, qui a rassemblé plus de 5 000 personnes sur les thématiques de l'emploi, la formation, l'entreprenariat et l'innovation.

Les « relations presse » ont, comme chaque année, constitué un vecteur important d'information et de promotion de la collectivité dans les médias et auprès du public. Communiqués, dossiers, conférences de presse, achats d'espaces publicitaires en sont les principaux outils déployés chaque semaine (200 communiqués par an).

La création et la mise à jour de la signalétique sur le territoire et les équipements communautaires s'est poursuivie avec, notamment en 2019, l'installation de totems et de flèches directionnelles aux abords des piscines communautaires, la mise en place d'une signalétique sur les sites du conservatoire communautaire, de la donation Kijno et du centre d'équithérapie.

À noter qu'une **enquête a été menée auprès des 100 communes** afin d'alimenter la réflexion sur les pratiques de communication de l'Agglomération en direction de ces dernières.

Enfin, la direction a contribué tout au long de l'année à différents groupes de travail et de réflexion, au sein de structures partenaires telles que le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle (lancement du BHNS), l'ERBM (promotion des dispositifs d'aides) ou encore Euralens (Festival Odyssée).



« Reflets » : une expo pour mieux connaître les métiers de l'Agglo!

Fin 2019, la direction de la communication a initié un projet photos visant à illustrer et valoriser la diversité des métiers et des compétences de l'Agglomération. Intitulé « Reflets », ce projet a mobilisé 34 agents au contact du public, des habitants et des entreprises du territoire dans le cadre de leurs missions quotidiennes. Munis de miroirs et d'un accessoire symbolisant leur métier, ils ont accepté de prendre la pose le temps d'un portait individuel et d'un portrait de groupe.

L'idée ? Découvrir 5 grandes facettes de notre agglomération à travers les reflets de ceux qui l'animent et la font vivre chaque jour. Les séances photos se sont ainsi déroulées (à Labanque, à l'antenne de Lillers, à la Cité des Électriciens et à l'écoquartier des Alouettes) autour de 5 thématiques : développer l'offre culturelle et sportive. accompagner vos projets, préserver notre environnement, prendre soin de tous, aménager votre territoire. L'exposition a été dévoilée lors de la cérémonie des vœux de la Communauté d'agglomération. Conçue pour être itinérante, l'exposition « Reflets » sera proposée au public dans les antennes et équipements de l'agglomération, et pourquoi pas dans les communes souhaitant l'accueillir!

LE MAG': le magazine communautaire est un mensuel distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Son tirage est de 115 000 exemplaires. Il peut également être consulté sur le site Web de l'Agglomération.

Un journal interne est diffusé tous les mois aux agents de la collectivité.

Agglo Direct est une lettre d'information destinée aux conseillers communautaires et municipaux des 100 communes. Ses quatre pages portent principalement sur les décisions prises par le Conseil communautaire et l'actualité des services.

Réseaux sociaux: l'Agglomération est présente sur Facebook et Twitter. Fin 2019, plus de 9 000 personnes suivaient la page Facebook de l'Agglo. Une réflexion est en cours pour améliorer la représentation de la collectivité sur les réseaux sociaux.





Des nouveautés en 2019!

Refonte du site web : le portail Internet de la Communauté d'agglomération a été totalement revu sur le fond comme sur la forme afin de proposer un contenu plus synthétique et une navigation accessible, simple et intuitive.

Le contenu est axé sur l'actualité et les informations pratiques pour les usagers. Il offre désormais un accès plus rapide aux contenus et aux rubriques favorites des internautes dès la page d'accueil, des services et informations géolocalisées et une consultation optimale sur ordinateurs, mobiles et tablettes.

Idées de sortie, infos pratiques, agenda, galeries photos, vidéos ou encore contacts utiles : vous trouvez facilement et rapidement ce que vous cherchez sur www.bethunebruay.fr!

Une application mobile: toute l'actualité de l'Agglo et ses informations sont désormais également accessibles via l'application mobile BÉTHUNE-BRUAY, MON AGGLO (disponible sur Android et IOS).



L'Office de tourisme intercommunal

Activités touristiques et de loisirs

L'année 2019 a été marquée par la définition de la **nouvelle stratégie d'accueil et de diffusion de l'information et de design de services**, afin de mieux connaître les attentes de la clientèle et les besoins en nouveaux services.

L'Office de tourisme s'est également inscrit dans la valorisation du patrimoine art déco de son territoire au travers de l'évènementiel régional « Printemps de l'Art déco », et notamment la mise en valeur d'un parcours de découverte sur Béthune.

La taxe de séjour a rapporté 202 626 euros (intégrant les montants versés par les opérateurs numériques), somme reversée intégralement à l'Office de tourisme par la Communauté d'agglomération pour la mise en œuvre de projets destinés à augmenter la fréquentation touristique sur le territoire.

La mise en œuvre du schéma de développement touristique

L'Office de tourisme s'est concentré sur les **priorités d'actions** définies en 2018 pour 3 ans, à savoir : affiner la connaissance des clientèles et leurs attentes, fédérer les acteurs locaux, et développer la touristicité (évaluation du potentiel touristique d'un territoire) en qualifiant les offres. Les espaces accueil-information-boutique ont été repensés entièrement afin d'en faire des lieux de vie où peuvent se rencontrer touristes et habitants. Ce projet, réalisé en partenariat avec l'agence Lille design et financé par le Département via la

Mission Louvre Lens Tourisme, permettra de proposer aux visiteurs une expérience basée sur les valeurs du territoire au travers de nouveaux services. La première phase de réflexion, bouclée en 2019, a permis à l'Office de tourisme de s'orienter vers le développement des loisirs et du tourisme solidaire à l'échelle territoriale et du tourisme de bien-être à l'échelle régionale.

À noter aussi la mise en place d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) synonyme de connaissance plus fine des attentes des cibles et profils de clientèles fréquentant l'Office de tourisme, de réalisation de tests sur des parcours clients, et de définition de nouveaux services à mettre en place pour chacun des profils cibles.

Et l'Office de tourisme a poursuivi le développement des offres d'itinérance **douce** au travers des actions suivantes : la définition des besoins en matière de signalétique touristique le long du chemin de halage suite aux travaux de mise en scène paysagère des berges et de l'environnement proche du canal ; la participation à l'élaboration du réseau points nœuds de la Vallée de la Lys et la réalisation des supports de promotion pour les 13 communes du territoire concernées (813 km) ; le déploiement de la marque « accueil vélo ® » sur le territoire; l'animation et la promotion de la Via Francigena.

La promotion touristique

En 2019, de nouveaux services ont été développés sur le site internet (ex : bouton « réserver » pour les hébergeurs), et un important travail sur le référencement naturel du site a été entrepris. Le site internet de l'office de tourisme (tourisme-bethune-bruay.fr) comptabilise 214 968 utilisateurs, soit une hausse de 44 %, et un nombre de pages vues (451 636) en hausse de 30 % par rapport à 2018

L'Office de tourisme a réalisé 6 éditions, dont le magazine touristique dans lequel on retrouve la programmation des visites guidées et animations sur le territoire. L'Office a participé à 2 salons grand public en France, 2 salons spécialisés (autocaristes), et au salon des Bloqueurs.

Dans le domaine de la **communication**, il a compté 92 demandes d'informations presse, 151 retombées médiatiques, 11 accueils presse (4 pour le marché français et 7 pour le marché britannique et Bénélux), 18 journalistes accueillis (4 de la presse régionale/nationale et 14 de la presse internationale), 11 blogueurs, 5 accueils TV, 3 reportages radio. Une campagne sur Horizon et Virgin radio a permis de promouvoir les événements organisés par l'Office. 3 groupes de newsletters (grand public, groupes, élus/partenaires) ont été créés et adressés aux fichiers de contacts par l'office de tourisme.

L'animation du réseau Facebook est externalisée afin de recruter des touristes et des habitants du territoire, de promouvoir la destination et de devenir un générateur de loisirs. **44 961 fans** ont ainsi été atteints au 31 décembre 2019 sur la page de l'Office de tourisme. Des offres sont également poussées sur le réseau Tripadvisor.

Dispositif collaboratif autour du Louvre-Lens

La plateforme collaborative entre les offices de tourisme de Cœur d'Ostrevent, Douai, Lens-Liévin, Arras et Béthune-Bruay a poursuivi ses opérations d'accueil et d'information des visiteurs à l'intérieur du musée du Louvre-Lens. L'Office de tourisme a contribué aux travaux du groupe « plan marketing ».

L'animation touristique

Les visites guidées ont constitué une part importante des activités de l'office de tourisme : 233 groupes ont été accueillis, soit 10 321 visiteurs; 3 436 visiteurs pour l'ensemble de la programmation individuelle ont été enregistrés en 2019; 10 949 visiteurs aux Journées du Patrimoine Grand Public et 421 enfants aux Journées du Patrimoine scolaires.

L'Office de tourisme a suscité des rencontres régulières entre les 7 « greeters » (accueillants bénévoles) du territoire, qui ont animé 47 visites pour un peu plus de **140 visiteurs.**



L'année 2019 a été marquée, entre autres, par la préparation du transfert de la compétence eau potable à l'Agglomération.

Les ressources humaines (RH)

L'effectif

Au 1er janvier 2020, la collectivité comptait **953 collaborateurs permanents** (contre 858 au 1er janvier 2019), 2 emplois d'avenir et 10 contrats d'apprentissage. L'année 2019 a été marquée par le recrutement des 12 agents pour l'ouverture de la Cité des Électriciens et 13 stagiairisations d'agents contractuels non-permanents. 46 agents ont été recrutés et 40 ont quitté la collectivité

L'activité RH en quelques chiffres

2751 arrêtés individuels, 342 avancements d'échelon, 45 avancements de grade, 5 promotions internes, 23 préparations de concours ou examens, 1 977 jours de formation professionnelle, 40 jurys de recrutement, 37 accidents de travail, 1 512 certificats médicaux reçus.

Les principales missions en 2019 ont été : la préparation du transfert de la compétence eau potable ; la mise en place d'un réseau de « référents prévention » afin de mener des actions efficaces et homogènes en faveur de la prévention des risques professionnels sur chaque site de travail ; l'analyse de la loi de Transformation de la Fonction Publique publiée le 6 août 2019 et la mise en place des dispositions d'application immédiates.

Audit, ressources financières et fiscales

Dans la poursuite des travaux engagés depuis 2017, la Direction de l'audit, des ressources financières et fiscales (DARFF) a procédé à l'évaluation du montant des charges transférées consécutives aux restitutions des compétences facultatives aux communes des ex-Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres et au transfert des compétences équithérapie (Saint-Venant). En lien avec les services de la Direction Générale Ressources et Moyens, l'année 2019 a été principalement consacrée à la mise en œuvre du transfert de la compétence eau potable à effet du 1er janvier 2020.

En tant que direction d'appui, la DARFF a accompagné les directions concernées dans la dématérialisation des demandes de subventions.

Conformément à ses missions, la DARFF a procédé à l'analyse des comptes des associations concernées par le versement de subventions. Une démarche de suivi financier des contrats de délégation de service public a été entreprise. Enfin, le contrôle des activités des directions et l'évaluation des politiques publiques ont été initiés

La DARFF a aussi participé au groupe de travail composé d'élus qui avait pour objectif de proposer une nouvelle répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) entre la Communauté d'agglomération et ses communes membres.

Une réflexion sur l'optimisation du fonctionnement des régies a été engagée et devrait aboutir sur des propositions permettant à la fois de rendre un service public de qualité, de répondre à la demande des usagers, et de tenir compte des

évolutions réglementaires tout en assurant la sécurité des régisseurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Finances et comptabilité

Le budget 2019 a été voté le 3 avril 2019 après le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 13 mars 2019. Il a été modifié par décisions modificatives des 26 juin et 13 novembre (budget supplémentaire). L'équilibre budgétaire a été assuré sans augmentation de fiscalité.

L'exécution du budget s'est inscrite dans le respect de l'objectif du contrat dit « de Cahors » signé le 28 juin 2018 avec l'État. L'évolution, entre 2017 et 2018, des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal ne pouvait pas dépasser +1,50 %. Par courrier en date du 18 juillet 2019, Monsieur le Préfet a confirmé le respect par la Communauté d'agglomération de cet objectif au vu du compte de gestion et de l'ensemble des retraitements comptables justifiés par les services de la Communauté, malgré un taux d'inflation constaté de 1,8 % en 2018.

L'année 2019 a également été marquée par la préparation du transfert de la compétence Eau potable au 1^{er} janvier 2020. Des rencontres avec les 22 structures compétentes et un riche recueil d'informations ont permis d'éviter toute difficulté dans la continuité du service après le transfert.

Le deuxième semestre a été consacré à la préparation du budget primitif 2020. Ainsi, le débat d'orientation budgétaire a eu lieu 27 novembre 2019 et le budget a été voté le 18 décembre. Il s'inscrit dans le cadre d'une profonde réforme de la fiscalité locale avec la disparition de la taxe d'habitation et son remplacement, à compter de 2021, par une fraction de TVA.

Administration générale & services juridiques

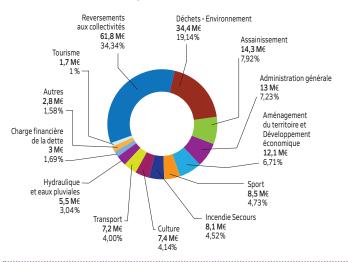
La gestion des actes juridiques et des séances plénières

Le rythme soutenu lié à l'organisation des bureaux et conseils communautaires et la réalisation des formalités qui en découlent ont entraîné le traitement d'un nombre d'actes très conséquent : 373 délibérations, 819 décisions et 94 arrêtés ont été adoptés en 2019. Le service a bénéficié de l'installation d'un nouveau logiciel d'enregistrement et de



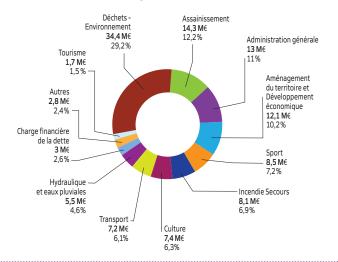
Répartition des dépenses de gestion 2019 : 179,9 M€

(tous budgets - hors flux internes)



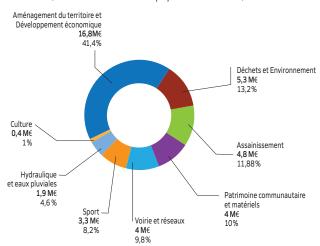
Répartitions des dépenses de gestion 2019 hors reversement aux collectivités : 118,2 M€

(tous budgets - hors flux internes)



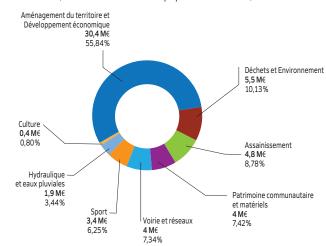
Répartition des dépenses d'équipement 2019 : 40,5 M€

(sans subventions d'équipement versées)



Répartition des dépenses d'équipement 2019 : 54,4 M€

(avec subventions d'équipement versées)



traitement du courrier. Des sessions de paramétrage et de formation ont été mises en place par la Direction des systèmes d'information.

Marchés publics

2019 a été marquée par l'entrée en vigueur du code de la commande publique, rassemblant dans un seul ouvrage l'ensemble des dispositions applicables à la commande publique. Si la codification s'est faite à droit constant, les pratiquants doivent se familiariser avec la nouvelle numérotation.

En 2019, **106** procédures ont été lancées, dont 39 procédures formalisées, 8 procédures négociées sans mise en concurrence et 59 procédures adaptées.

Le service a participé au groupe interne « Achat » (avec notamment l'achèvement du projet de nomenclature) et au groupe de réflexion mené par l'Observatoire régional de la commande publique et piloté par la Direccte Hauts-de-France. Les objectifs de ce groupe

consacré à l'accès des TPE et PME à la commande publique sont : améliorer la lisibilité des dossiers de consultation des entreprises ; professionnaliser la fonction Achat ; faciliter l'utilisation de la dématérialisation par les entreprises et les collectivités.

Foncier

En 2019, le service foncier a contribué à la cession de 22 terrains (9 ha), générant la signature de 11 actes de vente et des recettes d'un montant total de 1,276 million d'euros; et à l'acquisition de 30 ensembles immobiliers, dont 7 bâtiments (8,6 ha), générant la signature de 18 actes de vente et des dépenses d'un montant total de 1,572 million d'euros.

Le transfert de propriété des biens liés aux piscines et aux zones d'activités communales, devenues communautaires, est en cours de finalisation. La Communauté d'agglomération gère déjà toutefois ce patrimoine.

Le service foncier a aussi entamé les démarches liées au transfert du patrimoine dans le cadre de la compétence « eau potable ». Ce nouveau patrimoine représente selon le recensement réalisé à ce jour 132 parcelles, soit environ 15 hectares

Outre les missions inhérentes à la gestion du patrimoine immobilier, le service foncier poursuit la régularisation des dossiers d'acquisition (par voie amiable ou d'expropriation), de cession ou de transfert en cours liés à l'exercice des compétences de la Communauté d'agglomération.

Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations sur le bassin versant de la Lys (PAPI LYS III), la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des zones d'expansion de crues (étude préalable agricole, négociations amiables, attribution d'un marché d'assistance, phase administrative de la DUP) est prioritaire dans l'action du service. La Communauté d'agglomération dispose de la

maîtrise totale de l'emprise nécessaire à la réalisation de la ZEC de Verquin. Concernant les ZEC relatives à la Lawe, des acquisitions sont en cours de régularisation et des accords restent à finaliser.

Enfin, le service foncier mène les procédures d'acquisitions dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de priorité.

Assurances

À la suite de l'intégration des nouveaux biens immobiliers acquis, construits ou vendus en 2019, le patrimoine immobilier assuré a été mis à jour. La surface totale des bâtiments s'élève au 1er janvier 2020 à 188 225 m² (contre 184 886 m² en 2019).

Dans le cadre du transfert de la compétence eau potable, un travail d'intégration des biens liés à cette compétence a été mené. Il en résulte une augmentation significative des biens assurés et donc des primes correspondantes.

Des procédures pour la souscription des garanties Dommages-ouvrages et Tous Risques Chantier ont été menées dans le cadre d'opérations de construction.

Juridique

Le service contentieux a mené une médiation sur 2019 dont l'objectif étant d'éviter un contentieux et de solder une opération de travaux. Celle-ci a pu aboutir à la signature d'un protocole d'accord transactionnel. Deux procédures de référé expertise ont été engagées.

Le service a par ailleurs contribué à la formalisation du transfert des contrats liés à la compétence eau potable, au

Systèmes d'information

La Direction des Systèmes d'Information a poursuivi ses missions prioritaires concernant la mise en réseau des services de la Communauté d'Agglomération et la sécurisation de leurs données en faisant face à des besoins croissants

Un nouveau logiciel de gestion du courrier a été mis en place.

L'année 2019 a été marquée par la préparation de l'intégration de la compétence eau potable, qu'il s'agisse des réseaux informatiques et téléphoniques ou des logiciels de facturation et de suivi technique. terme d'un travail de recensement des contrats concernés auprès des différentes structures antérieurement compétentes.

En matière de protection des données à caractère personnel, en 2019 le dossier de déclaration des sites placés sous vidéosurveillance a été mis en conformité. Le registre de traitement des données, obligation imposée par le RGPD, a été créé et alimenté au fur et à mesure par l'ensemble des services.

Une campagne de sensibilisation relative à la protection des données auprès des agents s'est déroulée au printemps 2019.

Moyens généraux

L'année 2019 a été marquée par le lancement de l'étude des possibilités de gestion mutualisée des archives de la CABBALR avec les communes. 52 ont répondu au questionnaire qui leur a été soumis. Un courrier a été adressé aux 100 maires, les informant des résultats de cette étude. Le service des Archives a lancé une consultation pour la recherche d'un prestataire capable de numériser et d'océriser les registres des délibérations. 8 000 pages d'archives historiques ont été traitées, couvrant la période 1962-2001.

Le service Logistique a assuré l'organisation de l'ensemble des réceptions.

Plus de 900 bons de commandes ont été émis pour faire face aux besoins des services.Le service a été chargé de préparer les bureaux pour les nouveaux arrivants dans le cadre de la prise de compétence eau potable. 27 000 kilomètres ont été parcourus en véhicule électrique pour assurer la tournée biquotidienne du courrier, soit une moyenne de 112 km par jour. **94 000 plis** ont été affranchis.

Enfin, le service s'est fortement impliqué dans l'opération Osons Nos Talents.

Le service des achats

Les achats ont procédé à la rédaction de 7 marchés récurrents.

Une consultation a été lancée pour rechercher une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une solution de sonorisation de la salle du Conseil.

11 marchés subséquents ont été établis et 6 avenants formalisés.

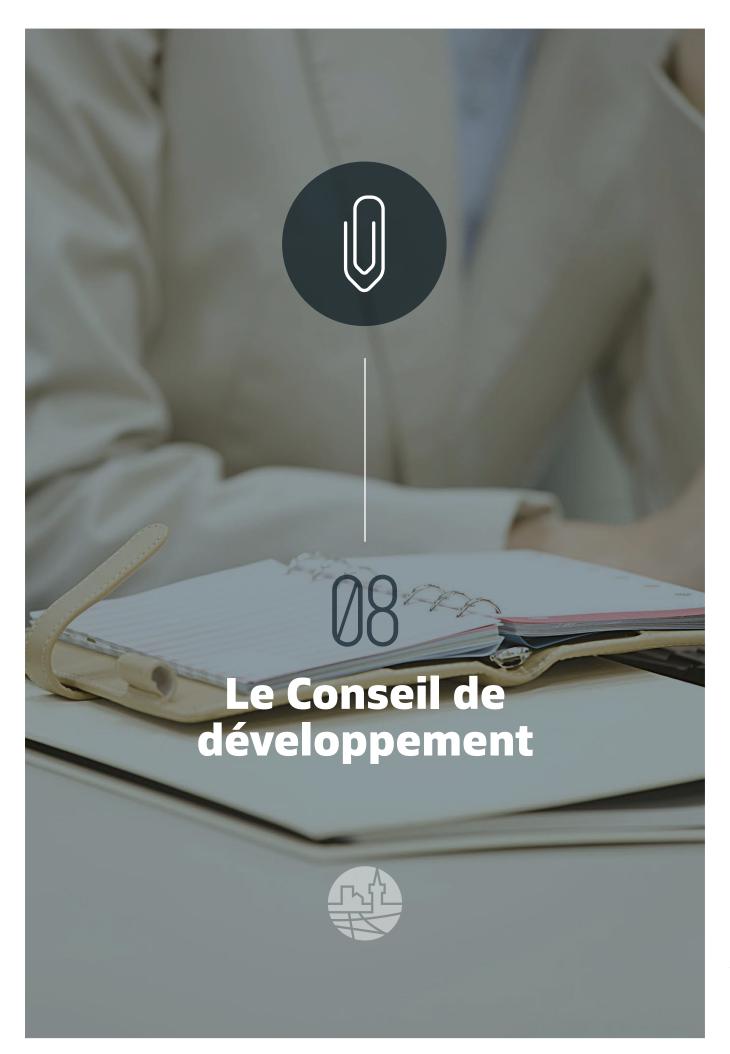
Les prestations de nettoyage des locaux du Plat Rio (Annezin) ont été réexaminées et un nouveau prestataire a été choisi, générant une économie de 19 600 euros par rapport à 2018.

En parallèle, le service gère la partie administrative des chapiteau et podium intercommunaux. 18 mises à disposition ont été réalisées en 2019.

Il gère également plus de 120 abonnements de journaux, revues et magazines pour les services, ainsi que le parc automobile (128 véhicules).

L'expérimentation d'un logiciel d'autopartage a débuté en juin. 177 personnes sont inscrites sur la plateforme de réservation, 18 véhicules sont concernés et répartis à Béthune, Nœux-les-Mines, Isbergues et Lillers. Durant le second semestre, 1 360 réservations ont été effectuées.







Retour sur l'année 2019

Le 5 mars 2019, le conseil de développement s'est réuni en séance plénière.

En ce qui concerne les transports et la **mobilité**, y ont été évoqués le Plan de déplacement urbain (PDU), le développement du réseau vers le versant Ouest et les conclusions du commissaire-enquêteur sur les lignes BHNS (Bus à haut niveau de service) et le pôle d'échange multimodal de la gare de Béthune. Sans oublier la question de la gratuité d'accès aux bus et les dessertes TGV et TER du territoire.

En matière de **santé** s'est posée la question centrale du devenir du Centre hospitalier de Béthune-Beuvry au sein du Groupement hospitalier territorial.

Concernant le Programme local de l'habitat, en révision, un avis a également été émis.

Le 2 juillet 2019 une nouvelle rencontre a permis au conseil de développement de s'intéresser de plus près au PCAET (Plan climat air énergie territorial 2020-2026). L'occasion de rappeler que 5 défis avaient été définis : la protection des habitants et de la nature, la mobilité des personnes et des biens, la transition énergétique, l'usage écologique de notre territoire et l'incitation à la coopération.

Le 22 octobre 2019 s'est déroulée la présentation du PAT (Projet alimentaire territorial) et de ses enjeux, à savoir « promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous ; limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires sur l'environnement, la biodiversité, le climat et la santé ; cultiver l'identité du territoire, promouvoir le territoire et les spécificités locales ; maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire; structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale ». Le conseil de développement a été invité à signer la charte d'engagements.

Le 4 décembre 2019 a été dressé le bilan des différentes questions abordées soit en réunion de commissions (santé, transport-mobilité, patrimoine-culturetourisme), soit à l'occasion de visites (exemple avec la découverte de la station de fabrication d'hydrogène à Houdain et le retour d'expérience des lignes de BHNS). L'implication des membres du conseil de développement au sein de diverses instances (SCoT, CIAS, CLS, etc.) a aussi été abordée.

Il a été également question de l'avenir du Conseil de développement. La loi du 28 décembre 2019 relative à « l'Engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » confirme que les Conseils de développement sont rendus obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. La composition et les missions restant inchangées.

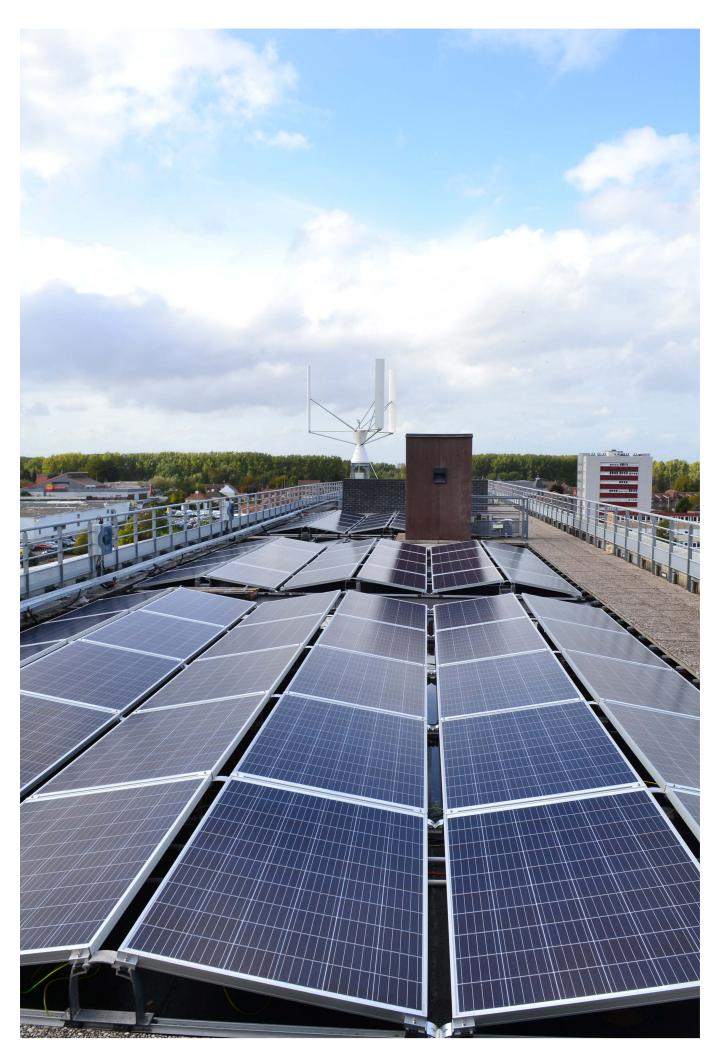


Zoom sur le conseil de développement

Le conseil de développement, instance de démocratie participative présidée par Pierre Duriez, se compose de 75 membres maximum et d'un élu communautaire référent. Il rassemble des représentants bénévoles des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire, tous issus de la société civile.

Partant des préoccupations de leurs concitoyens et des sujets traités par l'Agglomération, ses membres apportent un éclairage complémentaire aux élus communautaires pour le mieux-vivre des habitants sur le territoire.

Le Conseil de développement œuvre dans divers domaines : environnement, formation-jeunesse, santé, transports-mobilité, communication, et patrimoine-culture-tourisme.





Ce rapport d'activité est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté d'agglomération

www.bethunebruay.fr



Siege: Hotel communautaire, 100 avenue de Londres, CS 40548, 62411 Béthune cedex. Tél. 03 21 61 50 00.

www.bethunebruay.fr

f Agglo Béthune-Bruay